

SOMALILAND

ALGER VERROUILLE LE FRONT CONTRE LES MANŒUVRES ISRAÉLIENNES

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8471 LUNDI 20 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

L'AFRIQUE ET LA CPI

De l'adhésion au divorce

Page 7

UN RÔLE DE MÉDIATEUR INCONTOURNABLE

L'ALGÉRIE, PIVOT DES CRISES MONDIALES

À Antalya, la diplomatie algérienne a déployé toute son influence. À travers un marathon de rencontres bilatérales, Ahmed Attaf a repositionné Alger au cœur des dossiers brûlants : du bourbier sahélien à l'urgence palestinienne, en passant par le dossier libyen. Entre défense de la souveraineté et plaidoyer pour le désarmement nucléaire, cette offensive marque le retour en force d'une doctrine de dialogue dans un monde en fragmentation.

Page 3



BAC & BEM 2026

Saâdaoui met la pression sur les centres d'examen

Page 2

HYDROCARBURES

L'"Algeria Bid Round 2026" veut séduire les majors

Page 5

ADIEU À CHEMS EDDINE CHITOUR

Une sommité du savoir

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

BEM ET BAC 2026

Saâdaoui exige le «zéro défaut»

À l'approche des examens de fin d'année, le ton se durcit. Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, affiche une fermeté sans équivoque : aucune marge d'erreur n'est tolérée. Entre l'exigence d'une organisation irréprochable du BEM et du bac et les inquiétudes liées aux retards accusés par les infrastructures scolaires, le secteur est sommé de livrer des résultats sans délai.


Mohamed Seghir Saâdaoui.

A quelques semaines des examens de fin d'année, l'heure n'est plus aux bilans d'étape mais à la mobilisation générale. Présidant une conférence nationale par visioconférence, le ministre a réuni les cadres de l'administration centrale, le directeur de l'Office national des examens et concours, ainsi que les directeurs de l'éducation et leurs représentants. Un seul mot d'ordre ; l'irréprochabilité dans l'organisation des examens et une préparation optimale de la prochaine rentrée scolaire.

D'emblée, le ministre a tenu à replacer l'humain au cœur du système. Saluant l'engagement de la communauté éducative, il a rappelé la portée symbolique de la Journée du savoir (16 avril), plaidant pour une valorisation accrue de l'enseignant. Pour le ministre, l'école doit redevenir un espace de discipline et d'innovation pédagogique, loin des perturbations extérieures. A cet effet, il a insisté sur le rôle crucial des chefs d'établissement dans la régulation du climat scolaire et le suivi de proximité.

Abordant le premier axe, relatif aux examens nationaux session 2026, le ministre a rappelé que les épreuves du baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM) constituent une priorité absolue, nécessitant une préparation rigoureuse à tous les niveaux.

Il a exigé que cette session soit meilleure que les précédentes, notamment à travers la correction des insuffisances relevées par le passé. Parmi les mesures déjà engagées figure le remplacement de certains centres d'examen jugés inadaptés par des établissements répondant aux normes requises, ainsi que l'amélioration des équipements et des conditions d'accueil.

Le ministre a, également, insisté sur l'importance d'une coordination étroite et continue entre les directions de l'éducation et l'Office national des examens et concours, avec une remontée immédiate des informations liées aux préparatifs.

Les rapports présentés ont fait état d'une préparation avancée des centres d'examen, après des inspections de terrain ayant couvert l'ensemble des aspects organisationnels, allant de la propreté, la climatisation, jusqu'aux équipements et encadrement. Des réserves techniques ont été prises en charge et des centres vétustes remplacés, avec l'implication des commissions de suivi sous la supervision des walis.

LES TÉLÉPHONES DANS LE VISEUR

Parmi les points sensibles évoqués, la question de l'introduction des téléphones portables dans les centres d'examen a été abordée avec fermeté. Bien que ce phénomène soit en nette régression, le ministre l'a qualifié de menace majeure pour la crédibilité des examens. Il a ainsi ordonné un renforcement drastique des contrôles, notamment via l'utilisation de détecteurs de métaux, tout en responsabilisant l'ensemble des intervenants. Des campagnes de sensibilisation devront également être intensifiées auprès des candidats pour rappeler la gravité des sanctions encourues.

Souhaitant humaniser davantage l'organisation des examens, le ministre a instruit la mise en place d'espaces d'accueil aménagés à proximité des centres d'examen. Ces lieux permettront aux candidats de patienter entre les épreuves dans des conditions confortables, à l'abri des aléas climatiques. Ces espaces devront être équipés et organisés de manière rigoureuse, sous la supervision des équipes éducatives, en coordination avec les autorités locales.

Le ministre a également insisté sur l'importance d'une approche participative impliquant plusieurs secteurs : intérieur, transports, santé, poste et télécommunications, affaires religieuses, jeunesse, commerce, communication et Gendarmerie nationale. Cette coordination vise à assurer une prise en charge globale des candidats, incluant le transport, la restauration, la sécurité et, si nécessaire, l'hébergement, tout en garantissant un bon déroulement des examens. Par ailleurs, une attention particulière sera accordée aux élèves hospitalisés, qui bénéficieront de centres d'examen aménagés au sein des établissements de santé afin de leur permettre de passer le BEM dans des conditions adaptées à leur état. Le second axe de la réunion a porté sur le programme d'investissement du secteur. Selon les données présentées, 2 373 projets d'établissements éducatifs sont actuellement enregistrés à l'échelle nationale. Toutefois, une partie importante de ces projets n'a pas encore été lancée, tandis que d'autres avancent à des rythmes inégaux selon les wilayas.

Le programme spécial de 2025, qui prévoit la réalisation de 600 classes d'extension, 196 collèges et 70 lycées, accuse un retard notable. Les constats de terrain montrent que le taux de lancement reste inférieur aux attentes, ce qui suscite de vives inquiétudes.

Le ministre a averti que ces retards pourraient engendrer des conséquences organisationnelles et financières, mais aussi impacter directement les conditions de scolarisation, notamment en aggravant la surcharge des classes et en affectant la qualité pédagogique.

Plus préoccupant encore, le ministre a indiqué que certains projets non achevés pourraient être purement annulés, conformément à la législation en vigueur en matière de finances publiques.

Face à cette situation, il a appelé à un renforcement du suivi de terrain et à une coordination accrue entre les directions de l'éducation et les secteurs chargés de la réalisation des infrastructures, notamment le logement et les équipements publics. Des réunions périodiques devront être organisées sous la supervision des autorités locales afin de lever les obstacles et accélérer le rythme de réalisation.

En conclusion, le ministre a exigé la mise en place de rapports hebdomadaires actualisés sur l'état d'avancement des projets et la préparation des examens. Il a rappelé que les directeurs de l'éducation portent une responsabilité centrale dans la réussite de ces deux chantiers stratégiques.

Lynda Louifi

«HAYA CHABAB»

La jeunesse appelée aux urnes

EN PRÉVISION des élections législatives du 2 juillet 2026, le Conseil supérieur de la jeunesse a relancé son initiative « Haya Chabab », misant sur une mobilisation de terrain pour renforcer l'inscription et la participation des jeunes aux processus démocratiques.

Le Conseil a précisé que cette initiative reposait sur une démarche progressive et structurée. Il a indiqué que la première phase est œuvrée à « encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales », en cohérence avec la période de révision des listes, fixée du 12 au 26 avril par l'Autorité nationale indépendante des élections. Il a souligné que cette étape constituait un préalable indispensable à l'exercice effectif du droit de vote, notamment pour une frange importante de la jeunesse encore peu intégrée au corps électoral.

Le Conseil a expliqué que la seconde phase de l'initiative ambitionnait de « susciter une participation active, responsable et consciente des jeunes aux différents scrutins que connaîtra l'Algérie en 2026 ». Affirmant que l'objectif ne se limitait pas à une mobilisation ponctuelle, mais œuvrait à instaurer un engagement durable dans la vie publique, en développant une culture politique fondée sur la responsabilité et la connaissance des enjeux nationaux.

Pour concrétiser ces objectifs, le Conseil a misé sur une stratégie de proximité, à travers le déploiement de campagnes d'information intensives et d'activités de sensibilisation à travers l'ensemble des wilayas, avec une attention particulière portée aux zones rurales, aux localités enclavées et aux quartiers populaires. Il a souligné le fait que cette approche permettait de rapprocher les institutions des citoyens et de garantir un accès équitable à l'information.

En outre, les membres du Conseil ont été mobilisés dans le cadre de ces actions de terrain. Ils ont mené des opérations de sensibilisation afin de « mettre en avant l'importance de l'inscription sur les listes électorales en tant qu'acte fondateur de la pratique démocratique ». A travers des rencontres directes et des échanges avec les jeunes, ils ont cherché à renforcer la prise de conscience quant au rôle du citoyen dans la construction des institutions.

Par ailleurs, le Conseil a mis en avant la portée stratégique de l'initiative « Haya Chabab ». Estimant que celle-ci contribuait à « ancrer une véritable culture de la participation citoyenne chez les jeunes », considérée comme un comportement civique traduisant la maturité politique et la volonté de participer à l'édification de l'État. Il a également souligné le rôle de cette initiative dans le renforcement des liens entre la jeunesse et les institutions publiques.

Tout en estimant que cette dynamique constitue « une concrétisation de l'esprit de coopération et de complémentarité entre les différents acteurs », en vue d'atteindre les objectifs nationaux. Elle vient également consacrer le rôle de la jeunesse en tant que force motrice dans la construction du pays et la préservation de ses acquis.

Dans cette perspective, le Conseil rappelle l'attention particulière accordée par les hautes autorités du pays à la jeunesse, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, mettant en avant les efforts déployés pour promouvoir son implication dans la vie publique.

En conclusion, le CSJ a appelé l'ensemble des acteurs et des organisations de jeunesse à « s'impliquer pleinement dans cette initiative » et contribuer activement à sa réussite, à travers l'inscription sur les listes électorales et une participation positive à la vie publique, en phase avec les aspirations de la jeunesse et les enjeux d'avenir de la nation.

Sihem B.

INTENSE BALLET DIPLOMATIQUE À ANTALYA

Attaf porte la voix de l'Algérie sur les crises régionales

En marge des travaux du Forum diplomatique d'Antalya, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a poursuivi, pour la deuxième journée consécutive, une série de consultations bilatérales avec plusieurs responsables internationaux de premier plan, marquée par la consolidation des partenariats stratégiques et les efforts de règlement des crises régionales et mondiales, en passant par les enjeux du désarmement nucléaire.



Attaf déploie l'offensive algérienne à Antalya.

Avec le ministre des Affaires étrangères de la Russie, Sergueï Lavrov, Attaf a procédé à un examen approfondi des différentes dimensions de la coopération bilatérale, mettant en avant « la nécessité de hisser le partenariat stratégique à des niveaux supérieurs ». C'est ce qu'a indiqué, avant-hier soir, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette ambition s'inscrit dans une dynamique de renforcement des mécanismes institutionnels, notamment à travers la préparation des prochaines échéances de coopération intergouvernementale.

Les discussions ont également porté sur les perspectives de consolidation des relations arabo-russes et afro-russes, dans un contexte international en recomposition. Les deux ministres ont ainsi échangé leurs analyses sur plusieurs crises internationales, notamment au Moyen-Orient, en Palestine, ainsi que dans la région sahélo-saharienne, réaffirmant la primauté des solutions politiques et du respect de la souveraineté des Etats.

Par ailleurs, l'entretien avec le chef de la diplomatie saoudienne, Fayçal ben Farhane Al Saoud, s'est inscrit dans un contexte régional marqué par des tensions persistantes. M. Attaf a exprimé « la solidarité pleine et entière de l'Algérie » avec l'Arabie saoudite face aux récentes attaques ayant visé son territoire, rappelant les positions constantes du président Abdelmadjid Tebboune en faveur du respect de la souveraineté des Etats. Les deux ministres ont salué les efforts en cours pour contenir l'escalade dans la région et ont exprimé leur souhait de voir les accords de cessez-le-feu évoluer vers des solutions politiques durables. Sur le plan bilatéral, ils ont souligné la « dynamique positive des relations économiques et la nécessité de renforcer la coordination institutionnelle », notamment à travers la prochaine session du Conseil de coordination supérieur algéro-saoudien.

Lors de sa rencontre avec le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Yémen, Chaye Mohsen Al-Zindani, M. Attaf a adressé ses félicitations à son interlocuteur à la suite de sa récente nomination. Les échanges ont porté sur les répercussions des tensions régionales sur la situation au Yémen. Le chef de la diplomatie a réitéré le soutien de l'Algérie à la stabilité, à l'unité et à l'intégrité territoriale du pays, tout en appelant à une relance du processus politique inclusif, seule voie de sortie de crise.

Avec son homologue égyptien Badr Abdelatty, M. Attaf a souligné l'importance de préserver « la dynamique positive » des relations entre l'Algérie et l'Egypte. Les échanges ont porté sur la mise en œuvre des conclusions de la dernière commission mixte, notamment dans le domaine économique, avec un accent particulier sur les projets structurants.

Les deux ministres ont également procédé à des consultations approfondies sur les questions régionales d'intérêt commun, en particulier la situation en Libye. Dans ce cadre, ils ont évoqué les préparatifs du prochain sommet du mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye, soulignant l'importance d'une coordination étroite pour accompagner le processus politique dans ce pays.

La question libyenne a justement été au centre de l'entretien avec Hanna Tetteh, cheffe de la mission des Nations unies. Les deux responsables ont passé en revue les développements du processus politique sous l'égide onusienne. A cette occasion, le chef de la diplomatie a réaffirmé « l'engagement constant de l'Algérie » en faveur d'une solution politique globale, durable et inclusive, garantissant la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye, ainsi que le rejet de toute ingérence étrangère. Cette approche, partagée avec les pays voisins, œuvre avec le concours de l'ONU à favoriser une sortie de crise fondée sur le dialogue inter-libyen.

Quant à l'entretien avec le ministre des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan, Jeyhun Bayramov, la rencontre a permis d'évaluer l'état d'avancement des engagements pris lors de la visite officielle effectuée à Alger. Les discussions ont porté sur l'activation de la commission mixte bilatérale, appelée à structurer davantage les relations entre les deux pays et à leur donner un cadre institutionnel plus opérationnel. Les deux responsables ont également échangé leurs analyses sur les évolutions régionales, notamment au Moyen-Orient.

Dans un contexte internationale en pleine ébullition, où la question du nucléaire est revenue sur le devant de la scène , la rencontre avec le secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Robert Floyd, a permis d'aborder les défis liés au désarmement et à la non-prolifération nucléaire. Les deux parties ont souligné l'importance de renforcer l'implication des pays africains dans les mécanismes internationaux de coopération en matière de sécurité nucléaire. L'Algérie a réaffirmé son attachement au droit international et a rappelé, avec insistance, « les séquelles persistantes des essais nucléaires français sur son territoire », une question à « forte charge historique et mémorielle ».

Sihem Bounabi

UIP

L'APN salue l'accession d'Anda Filip

À L'ISSUE de la 152e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), tenue à Istanbul du 15 au 19 avril 2026, Anda Filip a été élue Secrétaire générale de l'organisation internationale avec une majorité écrasante. À cette occasion, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, lui a adressé ses félicitations. Compte tenu des résultats annoncés lors du scrutin, elle a obtenu une majorité absolue dès le premier tour. Elle succédera officiellement à l'actuel Secrétaire général, Martin Chungong à compter du 1er juillet 2026, pour un mandat initial de quatre ans, renouvelable.

Selon un communiqué de l'APN, Boughali, a adressé ses félicitations à Mme Anda Filip à la suite de son élection. Il a salué « la confiance accordée par les parlementaires du monde entier, ayant permis son accession à ce poste à la majorité absolue », a-t-on indiqué dans la même source, ajoutant que M. Boughali a également exprimé ses vœux de réussite dans l'exercice de ses fonctions, souhaitant que son mandat soit consacré au service des causes parlementaires communes.

Anda Filip est une diplomate roumaine spécialisée dans les affaires parlementaires internationales et la coopération interparlementaire. Avant son élection comme Secrétaire générale de l'Union interparlementaire (UIP), elle a occupé plusieurs fonctions au sein de l'organisation, notamment celle de Directrice de la Division des Parlements membres et des Relations extérieures, ainsi que représentante de l'UIP auprès des Nations Unies.

La nouvelle Secrétaire générale dirigera le Secrétariat basé à Genève (Suisse) et sera responsable de la mise en œuvre des décisions adoptées par les parlements membres, de même que de la représentation de l'organisation auprès des instances internationales.

Khalil A.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET PROCHAIN

Les clarifications de l'Autorité électorale

LE QUOTA des femmes candidates aux élections législatives a suscité des interrogations chez les partis politiques. Certains responsables au niveau des formations n'arrivent pas à bien interpréter les conditions requises dans la constitution des listes de candidats, notamment sur la question du nombre requis par la loi électorale ou une simple exemption.

Sollicitée, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a clarifié les choses en affirmant, dans un communiqué, que l'exemption de la condition de représentation des femmes dans la constitution des listes de candidats aux élections des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ne signifie, en aucun cas, une dispense de la représentation féminine, mais uniquement une exemption du quota requis.

Une réponse claire à des partis politiques et des listes d'indépendants qui estiment avoir des difficultés à remplir la condition du quota requis pour les femmes. Une situation réelle qui a été relevée dans certaines régions du pays. Il convient de souligner, dans ce contexte, que le régime électoral exige que, dans les listes électorales, le quota de représentation féminine atteigne au moins le tiers.

Selon l'ANIE, à travers deux communiqués durant ce week-end, ces partis politiques peuvent demander au coordinateur de circonscription concernée d'être dispensés de cette obligation, tout en garantissant que, dans ces listes, il y ait un minimum de représentation féminine. Donc, pas de dispense sur ce point exigé par la loi. « En vertu de la Constitution, notamment son article 59, et conformément au décret présidentiel 26-145 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'APN, prévue jeudi 2 juillet 2026, l'ANIE informe l'ensemble des listes de candidats concernés par la demande d'exemption de la condition de représentation des femmes, faute d'avoir atteint le tiers (3/1) des candidats requis par l'article 191 de l'ordonnance 21-01 du 26 rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021, que ladite exemption ne signifie, en aucun cas, une dispense de la représentation féminine, mais plutôt une exemption du quota », précise l'ANIE.

Ainsi, « les listes doivent garantir l'inclusion du minimum de représentation féminine parmi les candidates, indépendamment du bénéfice de l'exemption de la condition du tiers », a encore indiqué l'autorité chargée des élections.

Par ailleurs, l'Autorité indépendante des élections a indiqué, dans un troisième communiqué, que l'opération de retrait des formulaires de signatures individuelles se déroule normalement à travers l'ensemble des wilayas du pays, appelant, à cette occasion, l'ensemble des intervenants à veiller au bon déroulement des opérations électorales et à remédier aux insuffisances et anomalies signalées.

Il s'agit pour l'ANIE de rassurer les partis politiques et de répondre à certaines observations sur des anomalies. Elle a précisé que « les formulaires de signatures individuelles sont disponibles en quantité suffisante, permettant aux listes de candidats d'effectuer de nouveaux retraits, ce qui est suivi quotidiennement et en temps réel via la plate-forme numérique ».

Hachemi B.

DOUANES ALGÉRIENNES

Modernisation et contrôle renforcé à Oran

LE DIRECTEUR général des Douanes algériennes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouche, a supervisé hier à Oran le déploiement de nouvelles infrastructures stratégiques et suivi le bilan des activités douanières de la région. Accompagné du wali Ibrahim Ouchane, il a inspecté les équipements de contrôle par scanner au port d'Oran ainsi que le chantier du nouveau siège de l'Inspection des services douaniers à Es-Sénia, réaffirmant la volonté de l'administration de moderniser ses outils de contrôle et d'accélérer la transition numérique pour soutenir les grands projets économiques du pays.
La visite de travail a débuté par une étape majeure dans la commune d'Es-Sénia, où le Général-Major a inspecté le chantier du nouveau siège de l'Inspection des services douaniers (Oran extérieur). Sur place, il a examiné en détail les plans d'ingénierie et l'état d'avancement des travaux, insistant sur le respect des normes modernes de construction. Cette nouvelle infrastructure est conçue pour offrir un environnement de travail optimal aux cadres et agents, tout en renforçant les capacités d'accueil et de traitement administratif de cette zone stratégique. Par la suite, la délégation s'est rendue au port d'Oran pour superviser le fonctionnement des équipements de contrôle par scanner, outils essentiels pour concilier la fluidité des échanges commerciaux.
Au cours de cette journée, le directeur régional des douanes d'Oran, l'inspecteur général Miliani Omar, a présenté un bilan exhaustif mettant en avant les avancées stratégiques réalisées sous la supervision de la Direction générale. Il a souligné l'engagement de l'administration dans une transformation numérique profonde, marquée par la généralisation du système d'information ALCES durant l'année 2025.
Cette transition a permis, selon lui, une dématérialisation totale des procédures et une interconnexion harmonieuse avec les différents acteurs de la chaîne du commerce extérieur, instaurant la numérisation non plus comme un simple outil technique, mais comme une véritable culture de gestion garantissant transparence et traçabilité.
Sur le plan sécuritaire, le responsable a mis en exergue la vigilance accrue des brigades mobiles dans la lutte contre la contrebande et la criminalité transfrontalière. Grâce à une coordination étroite avec les différents corps de sécurité et au soutien constant des autorités judiciaires, ces services ont réalisé, au cours de l'année 2025, des saisies records de produits hallucinogènes et de psychotropes.
En guise de conclusion, l'inspecteur général a mis en avant l'accompagnement soutenu de ses services en faveur de l'investissement, grâce à un ensemble de mesures de simplification prévues par la législation en vigueur, particulièrement pour les Opérateurs Économiques Agréés (OEA). Il a souligné que cette dynamique permet d'accélérer l'enlèvement des produits de large consommation pour garantir l'approvisionnement du marché national, tout en rappelant l'engagement des douanes à participer aux manifestations économiques pour promouvoir ces dispositifs.

Brahim Mazi

HYDRAULIQUE

Le nouveau ministre dévoile sa feuille de route

Fraîchement nommé à la tête du ministère de l'Hydraulique, le nouveau ministre Lounès Bouzegza dévoile sa feuille de route et fixe les priorités. Ces dernières sont principalement axées sur la garantie d'un approvisionnement régulier et stable en eau potable pour l'ensemble des citoyens dans toutes les wilayas du pays, en soulignant que l'urgence est d'établir un plan en prévision de l'Aïd El Adha et de la saison estivale.



Lounès Bouzegza.

Prédisant hier une réunion avec les cadres centraux de son département ministériel et les directeurs généraux des établissements sous tutelle, en présence du secrétaire général de la fédération du secteur de l'hydraulique, le ministre a défini les priorités du département, mais a aussi fixé la méthodologie de travail, a indiqué le ministère dans un communiqué. Exprimant ses remerciements et sa reconnaissance au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance qu'il lui a accordée en le nommant à la tête de ce secteur vital et stratégique, le ministre a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts et de travailler dans un esprit d'équipe.
L'objectif, a-t-il dit, c'est d'»assurer une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens», notamment en ce qui concerne l'amélioration et la continuité de l'approvisionnement en eau potable à travers toutes les régions du pays. Il a, dans ce sens, donné un ensemble d'orientations, axées principalement sur l'élaboration d'un plan d'action d'urgence en prévision de l'Aïd El Adha et de la saison estivale, la garantie d'un approvisionnement régulier et stable en eau potable pour les citoyens, ainsi que la réalisation d'un diagnostic précis de la situation du secteur afin de remédier aux dysfonctionnements constatés dans certaines régions, a signalé la même source.
Les orientations du ministre concernent également «le renforcement de la communication avec les citoyens et la garantie de leur droit à l'information, notamment en cas de coupures d'eau ou de pannes», «la valorisation des efforts des cadres et des travailleurs du secteur, tant au niveau central que local», et «l'exploitation optimale des infrastructures et des moyens mis à disposition par l'Etat, afin d'assurer un service public de qualité». Bouzegza a en outre souligné, lors de cette première réunion depuis sa prise de ses fonctions, jeudi dernier, la nécessité d'adopter «une gestion rationnelle des ressources en eau», qu'elles soient traditionnelles (eaux de surface et puits) ou non conventionnelles (dessalement de l'eau de mer et réutilisation des eaux usées traitées), en sus de la lutte contre le gaspillage. Dans ce cadre, le ministre a en outre insisté sur la nécessité de lutter contre les fuites et les branchements illicites, en plus d'assurer un suivi rigoureux des projets en cours de réalisation et l'accélération de leur cadence d'exécution.
Bouzegza a par ailleurs réaffirmé son engagement en faveur du travail sur terrain et d'un suivi permanent, afin d'améliorer la qualité du service public de l'eau et de répondre aux attentes des citoyens.

Hamid B.

BALANCE COMMERCIALE EN HAUSSE AU PREMIER TRIMESTRE 2026

La performance du secteur hors hydrocarbures

LA BALANCE commerciale hors hydrocarbures de l'Algérie a enregistré une hausse de 16 % au cours du premier trimestre de l'année en cours comparativement à la même période de l'année dernière. C'est ce qu'a fait savoir, hier, le directeur central chargé de la promotion des exportations au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, El Houari Abdelatif.
Il a précisé que les exportations hors hydrocarbures connaissent «une évolution croissante et continue», soulignant que les produits algériens ont réussi à accéder à de nouveaux marchés, avant de relever que les autorités considèrent cette performance comme «un indicateur positif» du fait que plusieurs secteurs ont enregistré une croissance continue de leurs exportations.
Cette performance, a-t-il tenu à noter, est le fruit de la conjugaison de plusieurs facteurs, notamment les politiques publiques de soutien à la promotion des exportations, ainsi que l'accompagnement des exportateurs et la prise en charge de leurs préoccupations, contribuant ainsi à renforcer la confiance entre l'administration et les opérateurs économiques.
Le même responsable considère que ces résultats fort encourageants ne sont ni conjoncturels ni temporaires, mais représentent «une tendance économique durable», et ce, grâce à la réorientation de certaines entreprises vers la production de biens destinés spécifiquement aux marchés étrangers, a-t-il dit. Les performances du secteur hors hydrocarbures ne sont pas seulement reconnues par le pays, mais ont également reçu les éloges des institutions internationales. Dans ce sens, El Houari Abdelatif a relevé la convergence des rapports internationaux, tels que ceux du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui ont chacun noté l'amélioration des indicateurs économiques hors hydrocarbures de l'Algérie. Des résultats qui n'ont pu être obtenus, a-t-il souligné, que «grâce aux mesures de relance adoptées par les plus hautes autorités du pays».
Malgré l'ouverture à de nouveaux marchés, le responsable a mis en avant que le marché africain demeure un axe stratégique pour les exportations algériennes en raison de sa proximité géographique et des coûts de transport plus faibles que pour d'autres destinations.
Il a également souligné que l'agroalimentaire est devenu l'un des secteurs d'exportation les plus importants, les produits algériens bénéficiant d'une confiance croissante de la part des pays étrangers, qui cherchent à diversifier leurs sources d'importation alimentaire. Il a donné l'exemple de la datte algérienne qui a conquis de nouveaux marchés durant les deux dernières années, notamment asiatiques, comme l'Indonésie et la Malaisie, en insistant sur le fait que l'Etat algérien contribue à la prise en charge des coûts de transport par le biais du Fonds de promotion des exportations.

T. G.

ARKAB AU LANCEMENT D'ALGERIA BID ROUND 2026

Les partenaires étrangers appelés à saisir l'opportunité

Le lancement de l'appel d'offres Algeria Bid Round 2026 s'inscrit dans la vision stratégique de l'Etat visant à renforcer l'attractivité du secteur des hydrocarbures et à valoriser les ressources nationales, à travers un partenariat solide et durable avec des partenaires internationaux. C'est dans ce sens que le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a lancé un appel aux potentiels investisseurs pour qu'ils saisissent l'opportunité de l'ouverture à concurrence de sept périmètres de pétrole et de gaz.



Mohamed Arkab.

Un nouvel appel d'offres, visant à attirer de nouveaux investissements dans le secteur des hydrocarbures, est lancé. Algeria Bid Round 2026 a été officiellement lancé hier à Alger, lors d'une cérémonie organisée par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), présidée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, en présence de plusieurs membres du gouvernement, du P-DG du Groupe Sonatrach, du président d'ALNAFT et du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, en plus des représentants de nombreuses entreprises énergétiques nationales et internationales.

Le ministre des Hydrocarbures, qui a officiellement annoncé le lancement de cet appel d'offres, a invité l'ensemble des partenaires internationaux à saisir cette opportunité pour renforcer la coopération et établir des partenariats fructueux. Réaffirmant la disponibilité d'ALNAFT et du Groupe Sonatrach à accompagner les investisseurs durant toutes les étapes de la réalisation de leurs projets, M. Arkab a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, l'importance de ce nouvel appel d'offres, lequel s'inscrit «dans la vision stratégique de l'Etat visant à renforcer l'attractivité du secteur des hydrocarbures et à valoriser les ressources nationales», consolidant ainsi la position de l'Algérie en tant que destination fiable pour l'investissement pétrolier et gazier. Il a précisé que l'appel d'offres 2026 comprend des incitations compétitives ainsi que des procédures transparentes et efficaces d'attribution des contrats, sous la supervision d'ALNAFT, soulignant le fait que cette initiative s'inscrit dans la continuité de la dynamique enregistrée lors de l'édition 2024, marquée, a-t-il souligné, par un intérêt international croissant reflétant la confiance dans le climat d'investissement en Algérie.

Le ministre a, en outre, précisé que «l'Algérie œuvre à instaurer un climat des affaires plus clair et plus attractif», à travers la simplification des procédures, la réduction des délais ainsi que la numérisation des démarches administratives, afin d'attirer les investissements, favoriser le transfert de technologies et renforcer les compétences, et ce dans un contexte international marqué par des mutations rapides nécessitant de nouveaux investissements pour assurer la durabilité des approvisionnements et renforcer la sécurité énergétique. Il a, dans cette optique, évoqué le cadre juridique et réglementaire dont dispose l'Algérie, à travers notamment la loi sur les hydrocarbures 19-13, qui offre «un environnement d'investissement clair et équilibré, protégeant les intérêts de l'Etat tout en répondant aux attentes des investisseurs».

L'ALGÉRIE ENGAGÉE À ASSURER LES APPROVISIONNEMENTS

Le ministre des Hydrocarbures a également mis en avant le rôle central de l'Algérie en tant qu'acteur énergétique fiable, garantissant un approvisionnement sûr et durable des marchés mondiaux et contribuant à la stabilité des marchés de l'énergie, grâce à sa position stratégique, à ses ressources naturelles et à ses infrastructures développées en matière de transport et d'exportation.

Dans le même contexte, il a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à assurer des approvisionnements «stables et réguliers», soutenus par des capacités importantes de production énergétique, notamment en électricité issue de sources renouvelables, ainsi que par un tissu industriel national capable de fournir au secteur pétrolier et gazier des équipements conformes aux normes internationales, en plus de ressources humaines hautement qualifiées.

Le ministre a, dans ce sens, insisté sur l'importance de la sous-traitance industrielle, considérée comme «un pilier stratégique du développement du secteur des hydrocarbures», à travers la contribution des PME et des start-up dans la fourniture de services techniques spécialisés et le renforcement du contenu local.

M. Arkab n'a pas manqué de souligner l'engagement de l'Algérie à développer une industrie des hydrocarbures durable, et ce à travers l'intégration des normes environnementales modernes, la réduction des émissions, la limitation du torchage du gaz, l'adoption des meilleures pratiques de surveillance des émissions de méthane, ainsi que le développement de projets de captage et de stockage du carbone et l'amélioration de l'efficacité énergétique, en cohérence avec les efforts internationaux de lutte contre le changement climatique, selon les précisions du ministre, qui a encore une fois réaffirmé le rôle central du gaz naturel. Une énergie qui restera, a signalé M. Arkab, «un élément clé du mix énergétique durant la phase de transition», tout en développant parallèlement des projets prometteurs dans le domaine de l'hydrogène, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de partenariat et d'investissement.

Lilia Aït Akli

LE PRÉSIDENT D'ALNAFT SAMIR BAKHTI :

«BP affiche un grand intérêt pour cet appel à concurrence»

PRÉSENTE hier à la cérémonie de lancement de Algeria Bid Round 2026, la compagnie British Petroleum (BP) affiche un «grand intérêt» pour cet appel à concurrence. C'est ce qu'a indiqué le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Samir Bakhti, qui est revenu sur la récente autorisation de prospection octroyée à la compagnie britannique. «BP est présente aujourd'hui à cette cérémonie et affiche un grand intérêt pour l'appel à concurrence», a affirmé M. Bakhti dans sa déclaration à la presse en marge de la cérémonie du lancement de l'appel d'offres. Le responsable d'Alnaft est surtout revenu sur le retour de BP en Algérie, ce qui démontre, selon lui, l'intérêt pour l'investissement dans le pays. Les discussions avec la compagnie pétrolière britannique ont été entreprises en 2025, selon les précisions du président d'Alnaft qui a ajouté que les opportunités disponibles sur la prospection, l'exploration et les études ont été présentées et «on est arrivé à s'entendre sur une large zone à prospecter». «BP, qui reprend ses activités en amont pétrolier, marque cette étape par un retour à l'Algérie. Ce qui est bien et très encourageant», a-t-il souligné, affirmant que l'intérêt de la compagnie pour l'Algérie reste «intacte» et que la compagnie «n'a pas hésité à signer avec l'Algérie». Selon M. Bakhti, cette autorisation de prospection, signée il y a quelques jours par les responsables de BP va leur permettre d'»affiner» les connaissances sur une large zone et, par la suite, proposer un programme d'investissement.

L. A. A.

Les sept périmètres ouverts à l'exploration

L'AGENCE nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a indiqué que l'appel d'offres international intitulé Algeria Bid Round 2026, lancé officiellement hier, concerne sept périmètres pétroliers et gaziers. Il s'agit d'Illizi Centre I (bassin d'Illizi), d'El M'Zaid Nord (bassin d'Oued Mya), d'El Borma II (bassin de Berkine), d'Est Bordj Omar Driss I (bassin d'Illizi), d'El Hadjira III (bassin d'Oued Mya), d'El Benoud Est (Benoud Trough) et de Touggourt Sud (bassin Amguid-Berkine), selon les indications d'Alnaft. Cette dernière a mis en avant que ces périmètres disposent d'un «potentiel important». Le lancement de cet appel à concurrence traduit l'ambition de l'Algérie de renforcer sa capacité de production et d'attirer des investissements étrangers afin de consolider sa position sur un marché énergétique mondial. Il y a lieu de rappeler que dans le cadre du l'Algeria Bid Round 2024, dont les licences d'attribution ont eu lieu il y a une année, soit en 2025, cinq licences d'exploration ont été attribuées. Le bloc Ahara était attribué au consortium TotalEnergies – QatarEnergy, le bloc Reggane II au consortium ENI – PTTEP, tandis que le bloc Zarafa II était revenu à ZPEC, celui de Toual II au consortium Zangas – Filada, et, enfin, celui de Qarn El Qessa II a été adjugé au groupe chinois Sinopec. Les résultats d'Algérie Bid Round 2024 ont été estimés comme satisfaisants et étant le fruit des réformes structurelles engagées par l'Etat sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment à travers la loi 19-13 sur les activités des hydrocarbures et la loi 22-18 sur l'investissement.

M. B.

MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Le chantier de l'accréditation des établissements enclenché

Le ministre de la Santé, Mohammed Seghir Aït Messaoudène, a installé, hier, la Commission nationale d'évaluation. Une instance stratégique appelée à refonder les mécanismes de contrôle, de normalisation et d'accréditation des structures sanitaires, dans l'objectif de hisser la qualité des soins aux standards internationaux.


Mohammed Seghir Aït Messaoudène.

Dès le début de son intervention, M. Aït Messaoudène a déclaré que la mise en place de cette commission traduisait « une volonté de structurer un système national d'évaluation cohérent, crédible et aligné sur les meilleures pratiques internationales », lors de la cérémonie d'installation qui s'est tenue au siège du département de la Santé, en présence de hauts responsables de l'administration centrale ainsi que d'un aréopage d'universitaires, de praticiens et d'experts issus de différents horizons scientifiques et techniques.

Le ministre a affirmé que cette instance constitue « un levier essentiel pour l'amélioration durable de la qualité des prestations sanitaires », soulignant que l'absence de référentiels unifiés avait longtemps constitué un frein à l'évaluation objective des performances des établissements de santé. Soutenant qu'« il est aujourd'hui impératif de disposer d'outils fiables et harmonisés permettant de mesurer, comparer et améliorer les niveaux de service », il a inscrit cette initiative dans « la dynamique continue de réforme et de modernisation que connaît le secteur, en application des dispositions de la loi relative à la santé ».

En outre, M. Aït Messaoudène a expliqué que la création de cette commission répond à une exigence croissante de transparence et d'efficacité dans la gestion des structures sanitaires. « Le patient ne se contente plus d'un accès aux soins, il exige désormais des soins de qualité, sécurisés et conformes aux normes », a-t-il assuré, mettant en exergue la nécessité d'adapter le système national aux attentes légitimes de la population.

Dans le détail, la Commission nationale d'évaluation aura pour mission d'élaborer un cadre normatif national, définissant des critères précis et mesurables en matière de qualité des soins, de sécurité des patients, de gestion hospitalière et de performance globale. Elle sera également chargée de piloter le processus d'accréditation des établissements de santé, un mécanisme appelé à devenir un standard incontournable pour garantir la conformité des structures aux exigences nationales et internationales.

Le ministre a tenu à préciser que cette commission jouera aussi un rôle central dans l'analyse des indicateurs de performance du système de santé. Expliquant que « les décisions stratégiques doivent désormais s'appuyer sur des données fiables, des évaluations rigoureuses et des rapports détaillés », il a mis en avant l'importance de passer d'une gestion administrative à une gouvernance fondée sur les résultats. Cette instance est également investie d'une responsabilité pédagogique. Elle devra œuvrer à la diffusion d'une véritable culture de l'évaluation et de l'amélioration continue au sein des établissements de santé. Pour ce faire, elle sera chargée de former et d'accréditer des évaluateurs, d'accompagner les structures dans leurs démarches qualité et de promouvoir les bonnes pratiques professionnelles.

Revenant sur la composition de la commission, le ministre a fait valoir son caractère pluridisciplinaire et inclusif. Il a ainsi déclaré que « nous avons veillé à réunir des compétences diversifiées, issues à la fois de l'administration, du terrain et du monde académique », estimant que cette diversité constitue un gage d'efficacité et de pertinence dans l'élaboration des référentiels et des mécanismes d'évaluation.

Dans une perspective plus large, le premier responsable du secteur de la santé a souligné que la mise en place de cette commission s'inscrit dans une vision stratégique s'attelant à transformer en profondeur le système. Soutenant qu'« il ne s'agit pas d'une simple réforme technique mais d'un changement de paradigme », il a évoqué l'impératif de rompre avec certaines pratiques anciennes pour instaurer une culture de performance, de responsabilité et de transparence. Il a tenu à mettre en évidence que cette transformation repose sur un principe fondamental de placer le patient au centre du système de santé, affirmant que « l'objectif ultime demeure l'amélioration concrète de la prise en charge du citoyen, tant sur le plan médical que sur celui de l'accueil, de la sécurité et du suivi ». Le ministre a également tenu à rappeler que cette démarche s'inscrit également dans les engagements de l'Etat à garantir le droit à la santé pour tous. « La qualité des soins n'est pas un luxe mais une exigence fondamentale et un droit inaliénable », a-t-il martelé, appelant à une mobilisation collective pour atteindre cet objectif.

Le ministre de la Santé a ainsi lancé un appel appuyé à l'ensemble des acteurs du secteur à s'impliquer pleinement dans ce chantier structurant, soulignant que « la réussite de cette commission dépendra de l'adhésion de tous et de notre capacité à travailler en synergie ».

Réaffirmant l'engagement de son département à accompagner cette dynamique, il a conclu en soulignant que « l'amélioration de la qualité des services de santé constitue une responsabilité partagée », engageant ainsi l'ensemble des intervenants à œuvrer, collectivement, à la construction d'un système de santé moderne, performant et digne des attentes des citoyens.

Sihem Bounabi

PRISE EN CHARGE DE L'AUTISME

L'ANAA plaide pour une nouvelle dynamique

L'AUTISME n'est plus un sujet tabou en Algérie, mais il reste un grand défi pour notre société. Si les pouvoirs publics ont multiplié les initiatives ces dernières années, notamment avec la création de centres spécialisés, beaucoup reste à faire pour soulager le quotidien des familles. Entre les nouvelles structures de l'État et la réalité du terrain, la bataille pour une meilleure prise en charge est loin d'être gagnée.

Il s'agit aujourd'hui, selon Leïla Ouali, présidente de l'Association nationale autisme Algérie (ANAA), de transformer les promesses en solutions concrètes pour que chaque enfant puisse trouver sa place à l'école et dans la vie. C'est dans cette optique que l'association organise, à partir d'aujourd'hui et durant deux jours au théâtre d'Alger-Centre, un séminaire national consacré à l'amélioration de la prise en charge des autistes.

Intervenant, hier, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, Mme Ouali a souligné l'importance de cette rencontre placée sous le thème : « Autisme… pour une dynamique renouvelée et une prise en charge efficace ». Elle a expliqué que ce rendez-vous s'inscrit dans le prolongement d'une politique publique qu'elle qualifie de « très positive », marquée notamment par l'ouverture récente d'un centre national de référence ainsi que par la mise en place progressive de pôles régionaux.

Pour la présidente de l'ANAA, ce séminaire constitue une opportunité majeure pour identifier des solutions aux préoccupations persistantes, notamment le manque d'éducateurs spécialisés, un maillon essentiel dans l'accompagnement. La question de la formation sera d'ailleurs au cœur des débats. Mme Ouali insiste sur la nécessité de renforcer les compétences des intervenants et d'attirer davantage l'attention des autorités, en particulier du ministère de la Solidarité nationale et de la Protection de l'enfance. Selon elle, cette rencontre permettra également aux parents et aux professionnels de se mettre à jour sur les nouvelles approches de prise en charge, dans un domaine en constante évolution.

Par ailleurs, Mme Leïla Ouali a lancé un appel au ministre de l'Éducation nationale, le Dr Mohamed Seghir Saâdaoui, concernant la situation des élèves autistes lors des examens officiels. Elle plaide pour la présence des auxiliaires de vie scolaire (AVS) aux côtés des enfants durant ces épreuves, estimant incompréhensible leur exclusion le jour J. « Cet enfant autiste a besoin de repères et de stabilité. L'AVS représente pour lui un soutien essentiel, une sorte de "canne blanche" qui lui procure confiance et sécurité », a-t-elle expliqué, mettant en garde contre les effets du changement brutal d'environnement sur ces candidats.

Revenant sur le parcours de l'association, créée en 2012, Mme Ouali rappelle que l'ANAA s'est investie activement dans la formation. Des inspecteurs de l'éducation, des enseignants et des pédiatres ont déjà bénéficié de sessions dans plusieurs wilayas. Elle évoque également l'initiative de 2017 à la Grande Poste d'Alger, ayant réuni près de 140 étudiants en médecine.

Concernant le dépistage, la responsable associative se montre prudemment optimiste. Elle note des avancées avec la création de centres de diagnostic à Chéraga, Bouchaoui et Constantine. Cependant, ces infrastructures restent insuffisantes au regard de l'étendue du territoire. L'ANAA place désormais de grands espoirs dans le nouveau centre national de référence pour structurer une base de données nationale et déployer des équipes pluridisciplinaires (pédopsychiatres, psychologues) dans chaque région afin de garantir un diagnostic précoce.

Lynda Louifi

L'AFRIQUE ET LA CPI

De l'adhésion au divorce

Alors que la Cour Pénale Internationale célèbre ses deux décennies d'existence, l'institution de La Haye vacille sous le poids des accusations de partialité. Entre le désaveu frontal d'une Afrique dénonçant un « néocolonialisme judiciaire » et les sanctions inédites imposées par Washington, la Cour semble prise au piège de la géopolitique. Le bras de fer entre la justice universelle et les puissances mondiales, notamment les États-Unis, menace aujourd'hui de réduire le Statut de Rome à un simple instrument de pression sélective au service des plus forts.



Depuis sa création en 2002, la Cour Pénale Internationale (CPI) navigue en eaux troubles. Initialement perçue comme l'aboutissement d'un idéal de justice universelle, elle est aujourd'hui au cœur d'une tempête géopolitique sans précédent. Entre le désamour du continent africain et les pressions exercées par les grandes puissances mondiales, la Cour se heurte à une réalité brutale : la justice internationale ne peut s'extraire du rapport de force diplomatique.

Le paradoxe est frappant. Comme le rappelle Luke Eda, l'Afrique fut le premier soutien de la Cour, participant activement à la rédaction du Statut de Rome. Pourtant, ce qui devait être une collaboration historique s'est transformée en une fracture quasi irréversible. L'Union africaine (UA) dénonce désormais une « cour néocoloniale » et un « instrument de répression ».

Cette rupture a un point de bascule précis. La question de l'immunité des chefs d'État. En ciblant des dirigeants en exercice comme l'ancien président soudanais Omar Al-Bachir ou l'ancien président kenyan Uhuru Kenyatta, la CPI a brisé un tabou diplomatique majeur pour l'UA, poussant des pays comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger à annoncer leur retrait. Pour ces États, la Cour ne rend pas une justice universelle, mais pratique une sélection politique, réaffirment leur rejet de la CPI, tout en privilégiant des juridictions nationales ou régionales. Le cas de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo renseigne sur les dérapages de la cour. Transféré à La Haye en 2011 après une crise post-électorale sanglante. La CPI a été accusée de pratiquer une «justice des vainqueurs». Seul le camp de Gbagbo a été initialement ciblé, tandis que les forces pro-Ouattara (soutenues par la France et l'ONU) n'ont pas été inquiétées pendant des années. L'acquittement de Gbagbo en 2021 a été perçu comme un aveu de faiblesse de l'accusation, renforçant l'idée que le dossier était plus politique que judiciaire. Auparavant, l'Union Africaine avait demandé officiellement la suspension des poursuites contre ses dirigeants, mais la CPI n'en a pas tenu compte.

Pour de nombreux juristes africains, la CPI a utilisé l'Afrique comme un laboratoire pour tester ses procédures, car les États y sont politiquement plus faibles.

L'EXCEPTIONNALISME AMÉRICAIN

Le cas des États-Unis est sans doute l'élément le plus révélateur des limites de la CPI. Bien que Washington ne soit pas partie au Statut de Rome, son influence pèse lourdement sur la légitimité de l'institution. L'article souligne une tension exacerbée sous l'administration de Donald Trump, qui est allée jusqu'à imposer des sanctions directes contre les juges et les fonctionnaires de la Cour.

Le grief américain est clair : protéger ses citoyens et ses alliés (notamment Israël) de toute poursuite internationale. Cette posture renforce l'idée d'une justice à deux vitesses.

L'autorité de la Cour est d'autant plus contestée qu'elle semble impuissante face à l'exceptionnalisme des grandes puissances. Alors que les États-Unis disposent du ‹Hague Invasion Act› pour soustraire leurs citoyens à La Haye, les enquêtes sur les crimes de guerre présumés en Afghanistan ou sur les pratiques de torture de la CIA ont été stoppées par des pressions politiques et financières directes, renforçant le sentiment d'une justice qui ne s'applique qu'aux nations périphériques.

En 2020, la procureure Fatou Bensouda a voulu enquêter sur des crimes de guerre commis par les forces américaines et la CIA (notamment les «sites noirs» de torture) en Afghanist. C'est précisément cette enquête qui a déclenché les sanctions de l'administration Trump (gel des avoirs et révocation de visas).

Bien que l'invasion de l'Irak en 2003 ait été menée sans mandat de l'ONU, aucun dirigeant américain ou britannique n'a été inquiété par la CPI pour le crime d'agression ou les dommages collatéraux massifs sur les infrastructures civiles irakiennes. Une autre preuve est la pratique de la torture au centre de détention de Guantánamo, une zone de non-droit par excellence qui illustre l'incapacité de la justice universelle à pénétrer les structures de défense des superpuissances.

D'un côté, une Cour encouragée lorsqu'elle cible des adversaires de l'Occident comme le président russe Vladimir Poutine. De l'autre, une Cour vivement attaquée ou sanctionnée dès qu'elle s'approche des intérêts américains ou de leurs partenaires stratégiques.

Mais le grief central est l'instrumentalisation de la cour par les puissances. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur 33 affaires lancées, la quasi-totalité concernait des pays africains.

L'aveu de l'ancien secrétaire britannique Robin Cook résume parfaitement le problème. La CPI n'a pas été conçue pour demander des comptes aux dirigeants des grandes puissances occidentales. Cette réalité tacite fragilise l'autorité morale de la Cour. Lorsqu'un mandat d'arrêt contre Poutine est célébré en Occident alors que celui contre le génocidaire israélien Benjamin Netanyahou est fustigé par des nations comme la France ou la Hongrie, l'accusation de « doubles standards » cesse d'être un argument rhétorique pour devenir une évidence politique.

La CPI traverse une crise de légitimité profonde. En s'empêtrant dans les fils de la géopolitique mondiale, elle risque de devenir une instance purement symbolique, incapable d'exercer sa compétence là où la puissance politique fait barrage.

Entre la volonté africaine de créer ses propres instances (le Protocole de Malabo) et le rejet frontal des États-Unis face à toute menace contre leur domination, la CPI semble prise en étau. Tant que la perception d'une justice « sélective » persistera, le rêve d'une responsabilité pénale universelle restera subordonné aux intérêts des États les plus puissants.

Mahmoud Benmostefa

«LA PATIENCE A SES LIMITES»

Lavrov met en garde les Occidentaux

LORS du Forum diplomatique d'Antalya ce 18 avril, le ministre russe des Affaires étrangères est revenu sur les multiples provocations des Occidentaux et alliés de Kiev, notamment les récentes attaques menées par les Ukrainiens depuis l'espace aérien d'États membres européens, rappelant que la Russie avait «de quoi répondre». « Le président l'a dit à plusieurs reprises : nous avons de quoi répondre. » Lors du Forum diplomatique d'Antalya, dans le Sud-Ouest de la Turquie, ce 18 avril, Sergueï Lavrov s'est adonné à une charge en bonne et due forme à l'encontre les Européens qui – depuis plus de 12 ans – ont pris fait et cause pour Kiev dans un bras de fer qui, début 2022, a fini par dégénérer en conflit ouvert. « Certains ironisent aujourd'hui, affirmant que la Russie ne fait que promettre, tandis que l'Occident franchit sans cesse de nouvelles lignes rouges », a poursuivi le ministre russe, en référence aux multiples montées en puissance du soutien militaire des chancelleries occidentales aux forces ukrainiennes malgré les avertissements de Moscou. « Aujourd'hui, les États baltes et la Pologne mettent leur espace aérien à disposition pour que des drones ukrainiens, ou fournis à l'Ukraine par certains membres de l'OTAN, attaquent le nord de la Russie », a-t-il ajouté, en référence aux récentes attaques de drones ukrainiens contre des infrastructures russes le long de la mer Baltique, soit à plus de 1 400 kilomètres de la frontière nord de l'Ukraine. « Et dans ce chœur de voix répétant qu'»il ne faut pas avoir peur de la Russie», certains vont peut-être jusqu'à nous qualifier, nous aussi, de «tigre de papier», comme Donald Trump l'a fait à propos de l'OTAN », a poursuivi Sergueï Lavrov, mettant « toutefois en garde contre de tels parallèles ». « Il y a dans notre caractère cette qualité qu'on appelle la patience », a-t-il fini par avertir. « Comme on dit : Dieu a fait preuve de patience, et nous devons en faire autant. Mais la patience a ses limites. Et je pense même que c'est une bonne chose que personne ne sache où se situe cette ligne rouge ». La reprise des négociations sur l'Ukraine «n'est pas une priorité absolue» Sergueï Lavrov, à la tête de la diplomatie russe depuis deux décennies – l'aboutissement d'une carrière de diplomate –, a également eu quelques mots pour son « homologue » de la Commission européenne, Kaja Kallas, ex-Première ministre estonienne – aboutissement d'une ascension garantie au sein du Parti de la réforme (REF), fondé par son père Siim Kallas. « Pour ma part, je reste serein. Tant que de telles personnes existent en Europe, nous pouvons espérer que les peuples européens, historiquement civilisés, éduqués et intelligents, sauront juger à leur juste valeur ce type de dirigeants », a tancé Sergueï Lavrov à l'encontre de Kaja Kallas, cette dernière manquant rarement une opportunité de faire part de son anti-russisme primaire et d'une certaine méconnaissance historique. « Et lorsque ces mêmes dirigeants prétendront, à leur tour, diriger l'un des pôles d'un monde multipolaire et polycentrique, je pense qu'ils recevront ce qu'ils méritent », a-t-il ajouté. Celui-ci a également estimé que par « leurs interventions et déclarations publiques », des dirigeants français, britanniques, allemands – ou encore d'une Commission européenne qui « outrepasse ses pouvoirs » – « se sont eux-mêmes placés dans des positions dont il leur est désormais impossible de sortir sans perdre totalement la face ».

R. I.

TOUR D'ALGÉRIE INTERNATIONAL DE CYCLISME

Tlemcen, pôle touristique d'excellence

La wilaya de Tlemcen a accueillie avant-hier, la deuxième étape du Tour d'Algérie international de cyclisme, devenant ainsi un point d'attraction pour les cyclistes et les visiteurs, venus découvrir ou redécouvrir les immenses potentialités touristiques qu'elle recèle, où se mêlent harmonieusement monuments historiques, richesses naturelles et paysages pittoresques.



Animées par une volonté constante de valoriser ces atouts, les autorités locales, en collaboration avec la Direction du tourisme et de l'artisanat, œuvrent à faire de ces richesses un pôle d'attraction majeur. Leur objectif est d'élever Tlemcen au rang des destinations privilégiées, aussi bien pour les touristes nationaux qu'étrangers, en mettant en avant son patrimoine et son authenticité.

Dans ce cadre, pas moins de 56 sites touristiques sont proposés aux visiteurs, répartis sur six circuits thématiques, dont le circuit culturel « Route des civilisations », qui comprend 12 sites majeurs dans les communes de Tlemcen, Honaine et Nedroma. Il inclut des écoles historiques telles que la médersa Tachfinia, la Khaldounia et Dar El Hadith, ainsi que d'anciennes mosquées comme la Grande Mosquée, Sidi El Haloui et Sidi Boumediene, en plus des ruelles anciennes et du palais du « Mechouar ».

Quant au circuit historique « Route de la mémoire », il met en lumière des sites liés à la lutte du peuple algérien contre le colonialisme français, aussi bien durant la période de la résistance populaire que pendant la glorieuse Guerre de libération, tels que le musée du Moudjahid, le moulin de l'Emir Abdelkader, les sites des batailles de Sidi Brahim et de Filaoucen, ainsi que les centres de détention de l'époque coloniale.

En outre, le circuit « Route de la détente et de la gastronomie » met en valeur les stations thermales, les marchés d'épices et les plats traditionnels de la ville de Maghnia, tandisque le circuit rural « Route de l'olive » traverse plusieurs villages (Beni Snous, El Khemis, Ouled Belhacen, El Kef), permettant aux visiteurs de découvrir les traditions agricoles et les huileries traditionnelles. De son côté, le circuit « Route du littoral » comprend 12 plages aux paysages enchanteurs, alors que le circuit « Découverte de la nature de Tlemcen » englobe des sites naturels remarquables tels que la forêt de Lalla Setti, le barrage d'El Mefrouch, les grottes de Beni Add, la grotte de Boumaâza, les cascades de l'Ourit et la réserve d'El Moutas. Par ailleurs, le circuit culturel propose des visites thématiques, telles que « Sur les pas de Mohammed Dib », mettant en valeur les lieux liés à cet écrivain, ainsi que « Sur les pas des cheikhs », qui met en avant les figures emblématiques de l'art local. Ces circuits jouent un rôle central dans la valorisation du patrimoine et de l'artisanat (la chedda tlemcénienne, les bijoux, la poterie et la dinanderie).

R. R.

SIDI BEL-ABBES

Vers un pôle leader en aquaculture

VISANT à transformer la wilaya en un pôle intérieur leader dans la production et la commercialisation des ressources halieutiques, une délégation du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a effectué une visite de travail dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets structurants. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, la cellule de communication de la wilaya.

La même source a précisé que la visite, qui a débuté vendredi, comprenait le directeur du développement de l'aquaculture, le directeur de l'administration générale et le sous-directeur de l'équipement public au ministère. Elle a été entamée par l'inspection de l'écloserie aquacole de la commune de « Tabia ». La délégation a constaté les résultats des opérations de remise en exploitation et de réaménagement global de la station, y compris la réception d'un puits artésien et l'équipement des laboratoires avec des matériels de pointe. Les responsables du secteur ont souligné l'importance de l'achèvement de l'installation du « système clos » pour la production d'alevins destinés à l'élevage, une étape qui place l'écloserie en phase de production effective, garantissant ainsi l'approvisionnement des investisseurs en intrants essentiels au niveau local.

Dans le cadre du soutien à la chaîne de production, la délégation ministérielle a inspecté l'unité de fabrication d'aliments pour poissons dans la zone d'activités « El-Djawaher » (commune de Sidi Lahcen). Ce projet est considéré comme un acquis stratégique visant à fournir des aliments de haute qualité au profit des aquaculteurs, contribuant ainsi à la réduction des coûts de production, à la promotion du produit local et à la réalisation de la souveraineté dans ce domaine.

Concernant le volet de la distribution et de l'organisation, la délégation a visité le marché de gros de poissons, où des explications lui ont été fournies sur le système de gestion moderne basé sur la numérisation. Ce système informatique avancé permet un recensement précis des flux de produits halieutiques (entrées et sorties), avec l'activation de mécanismes de contrôle rigoureux garantissant la transparence et la bonne gestion commerciale.

La délégation a clôturé sa visite par l'inspection d'un point de vente de poissons au détail au quartier Larbi Ben M'hidi, conventionné avec la Chambre de la pêche, où elle s'est enquise des conditions de commercialisation des produits et de leur réponse aux exigences des consommateurs en termes de qualité et de prix.

Cette visite reflète l'importance accordée par les hautes autorités du pays au secteur de la pêche et de l'aquaculture, considéré comme l'un des enjeux économiques prometteurs contribuant à la création de richesse et à la réalisation de la sécurité alimentaire aux niveaux local et national, a indiqué la même source.

R. R.

FLORALIES DE BLIDA

Participation de près de 70 exposants

LES FLORALIES de Blida ont débuté samedi avec la participation de près de 70 exposants, principalement des pépiniéristes, pour qui cet espace annuel constitue une opportunité de promotion et de commercialisation de leurs produits.

Organisée dans le cadre du Printemps blidéen, cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 18 mai prochain, se tient à la place de la Liberté et le long de la rue mitoyenne Abdallah-Aïchi.

La cérémonie d'ouverture, présidée par les autorités locales, a été marquée par un défilé de voitures anciennes décorées de compositions florales, qui s'est ébranlé depuis le siège de la daïra de Blida (mitoyen à la place de la Liberté) en direction de la rue Larbi-Tebessi, en présence d'un nombreux public. Les organisateurs prévoient une forte affluence de visiteurs parmi les amateurs de fleurs et de jardinage venus de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya pour acquérir diverses plantes, arbres fruitiers locaux et importés, ainsi que du matériel de plantation.

Les exposants ont souligné l'importance de cet espace pour la commercialisation de leurs produits très prisés par les citoyens, dont notamment les plantes ornementales faciles à cultiver et à entretenir, telles que la tagète, le basilic et la rue.

Les floralies de Blida proposent aussi plusieurs stands dédiés aux fournitures de jardinage, incluant terreau, semences, engrais organiques et pots en terre cuite ou en plastique.

R. R.

LANCEMENT OFFICIELLE À ALGER DU MOIS DU PATRIMOINE 2026

Plus de 2000 activités à l'échelle nationale

Le Mois du patrimoine 2026 a été officiellement lancé samedi au Palais de la culture Moufdi Zakaria à Alger, sous la présidence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

Inscrite du 18 avril au 18 mai, cette manifestation nationale mobilise l'ensemble des institutions culturelles et muséales autour d'un programme dense de plus de 2120 activités à travers le pays. Placée sous le slogan « Notre patrimoine… notre civilisation », l'édition de cette année met l'accent sur la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, tout en renforçant les mécanismes de sa protection. Conférences internationales, rencontres intellectuelles et formations spécialisées figurent ainsi parmi les temps forts annoncés. Elle s'accompagne également d'une nouvelle vision pour les musées, appelés à jouer un rôle socio-économique et numérique accru, ainsi que de projets structurants, dont la création de dix nouveaux établissements. Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, le directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed, ainsi que de représentants des différents secteurs ministériels, institutions culturelles, et corps de sécurité ont pris part à la cérémonie inaugurale.



Dans son allocution d'ouverture, Mme Bendouda a indiqué que le programme du Mois du Patrimoine de cette année comprend plus 2120 activités culturelles programmées à travers le pays, dans le but de «renforcer les efforts de l'Etat en matière de protection et de valorisation de l'héritage algérien et de consacrer la responsabilité des générations dans la préservation de l'identité nationale».

MOBILISATION GÉNÉRALE AUTOUR DU PATRIMOINE

Et d'ajouter que la manifestation du Mois du Patrimoine «connaitra une dynamique intellectuelle et internationale de haut niveau comprenant de grandes rencontres», notamment la première édition des rencontres afro-méditerranéennes de la pensée, qui porteront sur la philosophie de Saint-Augustin, ainsi qu'un colloque international sur le manuscrit, et une troisième session de formation nationale au profit des magistrats, des corps de sécurité, et des douanes en vue de «renforcer la protection juridique des biens culturels».

Dans ce cadre, Mme Bendouda a également annoncé le lancement d'un programme de réforme globale des musées, fondé sur une nouvelle vision faisant du musée «un acteur socio-économique et numérique», outre le lancement de projets de création de 10 musées publics nationaux, à leur tête le musée public national du théâtre algérien, en hommage à la riche mémoire scénique nationale».

Sur le plan international, la ministre a affirmé que «l'Algérie poursuit son combat culturel pour consacrer son identité, avec le dépôt en cours de dossiers importants auprès de l'UNESCO, portant notamment sur les itinéraires augustiniens, les mausolées royaux, ainsi que d'autres éléments tels que la blouse traditionnelle, le chant des meddahates et l'art du zellige, sans oublier les savoirs traditionnels comme la poterie artisanale, les jeux de réflexion et les systèmes d'irrigation ancestraux».

Evoquant l'ancienneté, la richesse, la diversité et le rayonnement universel du patrimoine algérien, la ministre de la Culture et des Arts a estimé que «le monde a redécouvert la terre d'Algérie comme un carrefour de civilisations et un point de rencontre des cultures, à l'occasion de la visite du pape Léon XIV, souverain pontife du Vatican, effectuée ce mois-ci».

Par ailleurs, Mme Bendouda a salué l'initiative de l'expert international en arts, M. Kouider Benchicou qui a fait don d'un ensemble comprenant plusieurs œuvres d'art, ouvrages et manuscrits rares relatifs à l'Algérie, remontant au XIXe siècle. Elle a qualifié ce geste de «noble initiative nationale reflétant un engagement éthique envers notre identité», précisant que cette «précieuse donation» sera destinée aux musées publics nationaux «Cirta» à Constantine et «Nasr Eddine Dinet» à Boussaada.

Dans le cadre de la journée inaugurale du Mois du patrimoine, la ministre de la Culture et des Arts a également procédé à l'inauguration d'une exposition intitulée «Rencontre des musées» au Palais de la culture.

Cette manifestation se veut un atelier interactif mettant en lumière les activités des différentes institutions muséales à l'échelle nationale ainsi que leurs collections patrimoniales, dans le but de les faire connaître au public et de mettre en valeur la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien à travers les différentes périodes historiques.

A. B. / Agence

SOIRÉE PORTÉE PAR LE OUD ET LA POÉSIE

Le Trio Joubran, en concert à l'Opéra d'Alger

LA SCÈNE de l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh a pris, le temps d'une soirée, une dimension à la fois esthétique et symbolique avec une prestation de haute facture livrée, vendredi, par le Trio palestinien Joubran. Un concert où se sont croisées tradition orientale, variations modales et influences contemporaines.

Invités par l'Office national de la Culture et de l'Information, les frères Samir Joubran, Wissam Joubran et Adnan Joubran ont déroulé, devant une salle archicomble, un répertoire bien maîtrisé, où le oud devient à la fois instrument soliste et vecteur narratif. Leur performance s'inscrit dans une démarche artistique désormais bien identifiée sur les scènes internationales, construite autour d'une réinterprétation moderne du patrimoine musical arabe.

L'un des moments marquants du concert reste l'intégration de la voix enregistrée du poète cause juste Mahmoud Darwish. Une présence sonore, sobre et chargée de sens, qui a donné une profondeur supplémentaire au spectacle, inscrivant la musique dans une mémoire collective marquée par la question de l'exil et de la résistance.

En première partie, le trio algérien d'Oussama Bessaïssa a installé un contrepoint local pertinent. À travers une lecture contemporaine des sonorités algériennes, la formation a démontré la vitalité d'une jeune génération en quête de nouveaux langages musicaux.

Sur les réseaux sociaux, notamment à travers les pages culturelles algériennes et les comptes liés à la programmation de l'ONCI, les réactions ont convergé vers un même constat mettant en valeur la qualité d'écoute du public et la densité artistique de la prestation. Plusieurs extraits partagés montrent une salle comble et attentive, confirmant l'intérêt croissant pour les formes musicales instrumentales exigeantes.

Une soirée dense qui témoigne du positionnement d'Alger comme plateforme d'accueil pour des projets artistiques à forte portée symbolique, où la musique agit comme espace de circulation des imaginaires et des récits.

A. B.



FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA DANSE CONTEMPORAINE

L'appel à candidatures lancé pour la 14e édition

LE FESTIVAL culturel international de danse contemporaine d'Alger lance officiellement l'appel à candidatures pour sa 14e édition, prévue du 18 au 22 septembre 2026 à l'Opéra d'Alger. Ce rendez-vous, désormais bien installé dans le calendrier culturel national, devra réunir des artistes issus de plusierus pays autour d'une même scène dédiée à la création chorégraphique contemporaine, annonce un communiqué publié sur les réseaux sociaux.

Les organisateurs entendent consolider la dimension internationale du festival en favorisant les échanges artistiques et culturels entre les participants. L'événement se positionne également comme une plateforme de promotion de la danse contemporaine, en soutenant la diversité des écritures scéniques et en accompagnant les nouvelles formes d'expression.

L'appel à participation s'adresse aux professionnels du secteur, qu'ils évoluent dans la danse contemporaine ou dans des disciplines connexes. Les candidats sont invités à soumettre un dossier artistique complet comprenant notamment une biographie, une captation vidéo de leur œuvre et une fiche technique du spectacle proposé, précise le document.

Ainsi, le festival aspire à repérer de nouveaux talents et offrir un espace d'expérimentation aux jeunes chorégraphes. Une orientation qui confirme la volonté de dynamiser la scène chorégraphique et d'inscrire Alger comme un carrefour régional de la danse contemporaine.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 juin 2026, annonce-t-on par ailleurs.

A. B.

LIGUE 2 AMATEUR - (GR. CENTRE-OUEST) (27E JOURNÉE)

La JS El Biar intraitable, l'USMH et l'ASMO proches des play-offs

La JS El Biar qui avait assurée la semaine dernière son accession historique en Ligue 1 Mobilis, a enchainé un nouveau succès en déplacement contre l'ESM Koléa (1-0), à l'occasion de la 27e journée de la Ligue 2 amateur, groupe Centre-Ouest, disputée samedi, et marquée également par les précieuses victoires de l'USM El Harrach et l'ASM Oran, plus que jamais proches de disputer les play-offs, tandis qu'en bas de classement, l'US Béchar Djedid est officiellement reléguée en division inférieure.



Leader incontesté avec 67 points, la formation d'El Biar a signé son 21e victoire de la saison en dominant loin de ses bases face à l'ESM Koléa (1-0), confirmant une nouvelle fois la saison plus que parfaite des coéquipiers Yahia Cherif.

Derrière, la lutte pour les places des play-offs reste très serrée. L'ASM Oran et l'USM El Harrach se partagent la deuxième position avec 55 points chacun. Les Oranais ont assuré l'essentiel à domicile face au MC Saïda (1-0), tandis que l'USMH est allée s'imposer avec autorité sur le terrain du mal classé la JS Tixeraïne (2-0). L'USMH qui restait sur une défaite à domicile contre l'ASMO (1-2), a attendu la dernière demi-heure de la partie pour faire la différence grâce aux réalisations de Bouaziz et Hadj Khellouf. Avec cinq longueurs d'avance sur le RC Kouba, tenu en échec par la JSM Tiaret (1-1), et sur le CR Temouchent, vainqueurs sur le fil en déplacement contre le NAHD (2-1), l'ASMO est l'USMH sont en ballotage très favorable pour prendre part aux barrages prévus en mai prochain. Dans le bas du tableau, l'US Béchar Djedid, lanterne rouge avec seulement 14 points, est officiellement reléguée en division inter-régions. Le CRB Adrar (19 pts), en position de relégable, s'est incliné face au RC Arbaâ (2-0), compromettant davantage ses chances de maintien. En revanche, le GC Mascara a réalisé une bonne opération en dominant nettement le WA Mostaganem (3-0), revenant ainsi dans la course au maintien, tout comme le RC Arbaa. A trois journées du terme, si le suspense est levé pour la première place, la bataille reste totale pour les barrages et le maintien, promettant une fin de saison haletante dans ce groupe Centre-Ouest. La veille, L'US Biskra avait repris les commandes du Groupe Centre-Est, suite à sa courte mais précieuse victoire chez le MSP Batna (1-0), ayant vu l'ex-leader, le CA Batna s'incliner chez l e NRB Béni Oulbane (2-1),glissant ainsi à la deuxième place, avec une longueur de retard sur l'USB. Outre les «Zibans», deux autres clubs ont réussi à s'imposer hors de leurs bases ce vendredi, à savoir : le MO Bejaïa qui est allé l'emporter (1-0)

chez la JS Bordj Mennaïel, et le CR Béni Thour, qui s'était imposé (3-2)chez l'actuelle lanterne-rouge, le HB Chelghoum Laïd. Autre bonne affaire réalisée lors de cette 27e journée, celle de l'US Chaouia, qui a pleinement profité de l'avantage du terrain pour remporter une large victoire (3-0) face au mal-classé IB Khemis El Khechna, consolidant par la même occasion sa troisième place au classement général, avec désormais 53 unités, à égalité de points avec le MO Béjaïa.

A l'inverse, l'USM Annaba a raté une excellente occasion de rester au contact du peloton de tête, et espérer jouer ainsi au moins les play-offs pour l'accession en Ligue 1 Mobilis, après s'être contentée d'un nul à domicile (1-1) face au MO Constantine.

Idem pour la JSD Jijel qui s'est contentée d'un nul en déplacement face au mal-classé AS Khroub (1-1) Enfin, dans le duel de milieu de tableau, entre le NC Magra et le NRB Teleghma, la victoire est revenue au club hôte, l'ayant difficilement emporté (1-0), consolidant ainsi sa septième place avec un 39e point.

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2026

101 coureurs au départ de la 3e étape,Tlemcen-Sidi Bel Abbes sur 139,1 km

CENT-UN (101) COUREURS ont pris, dimanche, ledépart de la troisième étape de la 26e édition du Tour d'Algérie cycliste(TAC-2026), prévue entre Tlemcen et Sidi Bel Abbes sur une distance de 139,1 km.

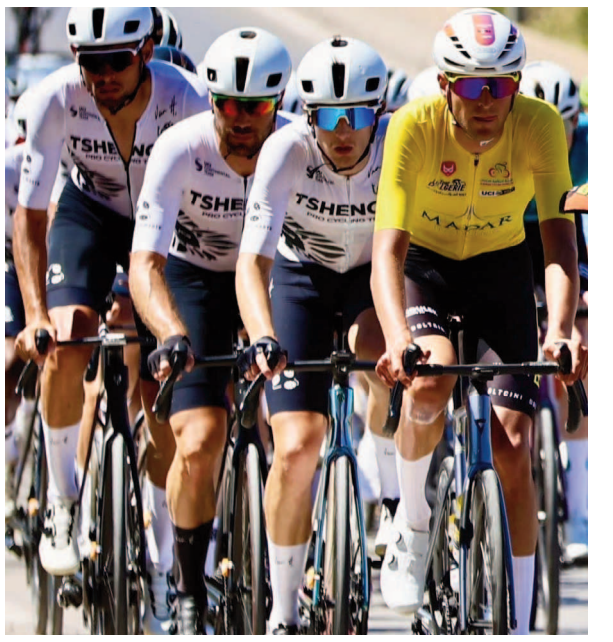
Le «top départ» de cette 3e étape a été donné de la place «EmirAbdelkader» au centre ville de Tlemcen par le wali Youcef Bechelaoui, enprésence du DJS Djamel-Eddine Achir et des autorités locales, avec unpeloton composé de 101 coureurs, dans une étape taillée pour lessprinteurs.

Pour cette 3e étape, les coureurs traverseront plusieurs communes, àl'instar de Sebdou, Ouled Mimoun, Dermen, Ben Badis, Hassi Zahana, pourarriver à Sidi Bel Abbes. Elle se caractérise par un col de première catégorie situé juste au départ de l'étape, long de 8 kilomètres et deux points chauds pour le prix du coureur le plus rapide aux kilomètres 52 et 98, avant d'arriver à Sidi Bel Abbes.

Au classement général, le Belge Yorben Lauryssen de l'équipeTarteletto-Isorex, vainqueur de l'étape inaugurale d'Oran, a conservé les maillots jaune du leader et vert du meilleur sprinter, tandis que les maillots à pois du meilleur grimpeur et blanc du meilleur cycliste espoir restent sur les épaules de l'Allemand Michael Pascal et le Sud-Africain Erasmus Alexander.

Samedi, la 2ème étape disputée entre Oran et Tlemcen sur une distance de 152,5 km, est revenue au Sud-Africain Janse Van Rensburg de la formation Tshenolo Pro Cycling Team.

Le maillot orange récompensant le coureur le plus combatif a été remporte par l'Algérien Amine Dargoum du club Khemis Miliana, tandis que le maillot noir du meilleur Algérien est revenu à Nasrallah Mohamed Aissa Essemiani du club IRB El-Kantara. Pour cette 26e édition du Tour d'Algérie, les coureurs seront confrontés à un parcours réparti sur dix étapes traversant les wilayas d'Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Mostaganem, Chlef, Ain Defla, Blida, Alger et Tizi Ouzou sur une distance totale de 1.697,6 kilomètres, offrant aux coureurs un itinéraire riche et diversifié, qui mettra en valeur la géographie, les paysages et le patrimoine culturel du pays. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2026 est placé sous le contrôle du président du jury des arbitres, l'Espagnol Jorge Gual Martinez, désigné par l'UCI.



L1 FEMMES : AKBOU DOMINE LA JSK, LE MCA ET L'USMA ARRIVENT !

Le CF Akbou a réussi a remporter un troisième titre de champion consécutif chez l'élite féminine, malgré l'émergence de la JS Kabylie. La saison prochaine s'annonce encore plus riche ! Le club de la wilaya de Bejaia a remporté le championnat d'Algérie féminine 2025/2026 après avoir réalisé un match nul 1-1 face à la JF El Khroub lors de la 20e journée. 124 buts marqués, 8 encaissés, meilleur buteuse du championnat, Ourani Khouloud, 41 buts. Avec 19 victoires et un match nul, les joueuses du CF Akbou est officiellement championnes à trois journées de la fin, avec 10 points d'avance sur la JS Kabylie. La JSK de Naima Laouadi, promue cette saison et qui a remporté la Coupe d'Algérie et la SuperCoupe face au CF Akbou, s'annonçait pourtant redoutable. La saison prochaine s'annonce encore plus palpitante, puisqu'en plus de la JSK, du CRB et du CSC, quatre autre équipe professionnelles voient leur section féminine montée parmi l'élite, le MCA, l'US Alger, le MC Oran et la JS Saoura !

ÉQUIPE NATIONALE

Mandi affiche ses ambitions pour la prochaine Coupe du Monde »

À l'approche de la fin de saison, Aïssa Mandi commence à se projeter vers les prochains grands rendez-vous qui attendent la sélection algérienne. Le défenseur de LOSC Lille reste pleinement concentré sur ses objectifs en club, mais n'a pas caché qu'une autre ambition occupe également son esprit : participer à la prochaine Coupe du Monde avec les Verts. Interrogé sur son avenir en club, alors que son bail avec les Dogues se termine le 30 juin prochain, l'international algérien s'est montré clair.

Mandi assure ne pas y penser pour le moment, préférant donner la priorité aux objectifs fixés avec Lille ainsi qu'à la perspective de la Coupe du Monde 2026 avec l'équipe d'Algérie : « Forcément, on y pense de plus en plus. Plus la fin de championnat approche, plus on y pense. C'est comme ça, c'est humain, mais très honnêtement, j'ai encore beaucoup de choses à accomplir en cette fin de saison. Notamment avec le LOSC, où on doit aller chercher à remplir notre objectif. J'espère faire partie de ce groupe pour aller en Coupe du Monde. »

Concernant sa situation contractuelle, le défenseur lillois préfère temporiser et ne pas en faire une priorité pour le moment : « Très honnêtement, ce n'est pas ma priorité. Il y a beaucoup de choses qui peuvent se passer. Je ne peux pas vous le dire parce qu'il n'y avait pas eu beaucoup de discussions en ce sens, que ce soit personnellement ou même avec le club. Mais ça arrivera en temps voulu. »

Nommé parmi les finalistes du prix Marc-Vivien Foé, qui distingue le meilleur joueur africain de la saison en France, Mandi n'accorde cependant que peu d'importance à cette distinction individuelle : « Ce n'est pas quelque chose qui m'intéresse, jusqu'à preuve du contraire, le foot c'est un sport collectif, donc récompenser individuellement une personne, je n'ai jamais compris. »

Le défenseur algérien insiste d'ailleurs sur l'importance du collectif dans toute réussite individuelle : « Je pense que si une personne est en forme, ou si une personne fait une bonne saison, c'est en grande partie grâce au collectif. Je me suis toujours défini comme quelqu'un qui ne peut être bon que grâce au collectif. C'est ma manière de voir les choses en tout cas. Après, s'il y en a d'autres qui veulent attribuer des prix individuels, libre à eux. »



OM : SITUATION PRÉOCCUPANTE POUR ABDELLI

À l'occasion du déplacement à Lorient dans le cadre de la 30e journée de Ligue 1 ce samedi, l'entraîneur d'Olympique de Marseille, Habib Beye, a décidé d'aligner Himad Abdelli dans son onze de départ. L'international algérien a ainsi été titularisé pour la deuxième fois seulement depuis son arrivée au club phocéen lors du dernier mercato, et pour la première fois en Ligue 1.

Après une première titularisation lors d'un match de Coupe de France face à Toulouse, cette nouvelle opportunité contre Lorient ne s'est pas révélée plus convaincante. Profitant de la blessure de Quinten Timber, Abdelli a livré une prestation timide, à l'image de ses coéquipiers, en grande difficulté sur la pelouse du Moustoir. Le milieu algérien est apparu encore en manque de repères, peinant à faire la différence ou à peser réellement sur le jeu. Une performance qui ne plaide pas en sa faveur au moment de prétendre à enchaîner les rencontres et à répondre aux attentes placées en lui depuis son arrivée. L'OM s'est finalement incliné (2-0), un revers qui fragilise sa place dans le top 5 de Ligue 1. En cas de victoires de Lyon et Rennes ce dimanche, le club phocéen pourrait reculer à la 6e place du classement, mettant en péril ses ambitions de qualification pour la prochaine Ligue des Champions. Présent lors de la CAN 2025, où il avait marqué des points, Abdelli avait ensuite été écarté du stage de mars en raison de sa situation en club.

La tendance actuelle laisse ainsi entrevoir une absence de l'Algérien pour la Coupe du Monde 2026. Son arrivée à l'OM ne se déroule pas comme prévu pour le moment, une situation qui pourrait lui coûter une place à l'avenir dans les plans du sélectionneur national.

Algérie U17 : Direction Le Caire pour préparer la CAN 2026

QUALIFIÉE après avoir terminé deuxième du tournoi UNAF des moins de 17 ans, l'équipe d'Algérie U17 entame cette semaine sa préparation en vue de la Coupe d'Afrique des Nations 2026. La compétition se déroulera au Maroc du 13 mai au 2 juin prochains. La Fédération algérienne de football (FAF) a dévoilé les grandes lignes de la première phase de préparation, qui se tiendra au Caire en Égypte. Les joueurs dirigés par le sélectionneur Amine Ghimouz entameront leur stage ce mardi 21 avril à Alger avant de s'envoler deux jours plus tard pour l'Égypte. Sur place, ils poursuivront leur préparation au Centre de préparation des équipes nationales de la Fédération égyptienne de football, au Caire. Deux rencontres amicales face à l'Égypte sont notamment au programme, prévues les 24 et 27 avril, comme l'a indiqué la FAF.

Les deux sélections s'étaient déjà affrontées récemment lors de la dernière journée du tournoi UNAF, une rencontre qui s'était soldée par une victoire de l'Algérie U17 (1-0). Lors de la phase finale de la CAN, les Fennecs évolueront dans le groupe D aux côtés du Sénégal, de l'Afrique du Sud et du Ghana. Une poule relevée qui promet une compétition difficile pour les jeunes Algériens. Au-delà du parcours continental, l'enjeu sera également mondial. En effet, dix des seize équipes engagées lors de cette phase finale décrocheront leur qualification pour la prochaine Coupe du Monde U17. Autant dire que les chances sont grandes pour voir l'Algérie participer à une coupe du monde des jeunes catégories qui se disputera au Qatar en novembre de cette année 2026 avec pas moins de 48 pays qualifiés.

EN FÉMININE U17

Les Vertes corrigées 6-0 à Yaoundé par les Lionnes »

La sélection nationale féminine des moins de 17 ans a été éliminée des qualifications à la Coupe du monde 2026, après une lourde défaite face à son homologue camerounaise. Les joueuses ont concédée samedi une défaite sans appel sur le score de 6-0 à l'occasion du match retour du premier tour, disputé au stade d'Olembé à Yaoundé. Pour rappel, les jeunes Algériennes s'étaient déjà inclinées lors de la manche aller, disputée au stade Mustapha-Tchaker de Blida, sur le score de (1-5). Incapables de renverser la situation, les Vertes quittent ainsi prématurément les éliminatoires de la zone Afrique.

ALGÉRIE U23 : RAFIK SAÏFI DÉVOILE SA LISTE POUR LE DEUXIÈME STAGE



DANS le cadre de la relance des joueurs des moins de 23 ans (U23), le sélectionneur de la catégorie, Rafik Saïfi, vient de programmer un deuxième stage, dès ce dimanche 19 avril, au Centre technique de Sidi Moussa pour préparer les futures échéances internationales. Après un premier stage, il y a moins d'un mois, ponctué par deux matchs amicaux face à la République Démocratique du Congo, remportés sur le même score (1-0), l'EN U23 effectue un autre regroupement dès aujourd'hui et ce, jusqu'au jeudi 23 avril en cours, qui sera ponctué le même jour par un match test face à l'ES Ben Aknoun, club de la Ligue 1 Mobilis, sur l'un des terrains du CTN. Pour ce stage, le sélectionneur Saïfi a fait appel uniquement aux joueurs locaux. Bien qu'il ait déjà dégagé une ossature après la prestation convaincante lors de la double confrontation face au Congo, Saïfi poursuit sa prospection en vue de dénicher de nouveaux joueurs pour renforcer l'effectif de cette sélection.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bejaia — Daira de Beni Maouche — Commune de Beni Maouche

NIF : 098 506 509 174 702

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Le président de l'assemblée populaire communale de Beni Maouche porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales **03/2026** relatif à l'opération suivante :

Divers travaux d'achèvement et revêtement à travers le territoire de la commune année 2026.

Lot n 01 : **Aménagement et revêtement en béton légèrement armé au quartier Tikithar sur 215 ml.**
Lot n 02 : **Revêtement en béton légèrement armé au village Akour sur 500 ml.**
Lot n 03 : **Revêtement en béton légèrement armé des ruelles au village Tala Tinzar sur 300 ml.**
Lot n 04 : **Achèvement mur de soutènement en pierre accès coté haut du village Ighil Ouatou commune Béni Maouche sur 15 ml.**
Lot n 05 : **Aménagement en béton légèrement armé quartier Merdj Rabah sur 200 ml.**
Lot n 06 : **Revêtement en béton légèrement armé au lieu dit Iguer Mokrane au village Aguemoune sur 130 ml.**
Lot n 07 : **Revêtement en béton légèrement armé au village Bouyakni sur 312 ml.**
Lot n 08 : **Revêtement en béton légèrement armé au lieu dit Thala Khelifa au village Aguemoune sur 30 ml.**
Lot n 09 : **Revêtement en béton légèrement armé au lieu dit Malaab au village Tlatha sur 43 ml.**
Lot n 10 : **Revêtement en béton légèrement armé au lieu dit Thaghanimt au village Aguemoune sur 130 ml.**
Lot n 11 : **Revêtement en béton légèrement armé au village Miyala sur 140 ml.**
Lot n 12 : **Revêtement en béton légèrement armé de la piste dite Tazmalt village Trouna sur 110 ml.**
Lot n 13 : **Revêtement en béton légèrement armé au village Igheldane sur 280 ml.**

Paru dans les quotidiens nationaux الحقيقة اليوم (en arabe) le **23/03/2026** et **Le Jeune Indépendant** (en français) le **23/03/2026** ainsi que le **BOMOP**. Après l'analyse des offres lors de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres techniques et financières en date du **12/04/2026**. La commission a proposé : l'attribution provisoire aux entreprises suivantes :

N°	Intitulé des lots	Entreprise retenue	NIF	Montant de l'offre en DA/TTC	Montant après correction en da/ttc	Note technique	Délai d'réalisation	Observation
1	Aménagement et revêtement en béton légèrement armé au quartier Tikithar sur 215 ml.	ETB TCE TVF HELAILI Bouzid	17006 50002 01170	4 410 735,00	4 410 735,00	35.00 pts	75 jours	Offre éligible pré –qualifiée techniquement et moins disant
2	Revêtement en béton légèrement armé au village Akour sur 500 ml.	SNC FRERES BOUROUBA	00061 90086 70776	4 020 415,00	4 020 415,00	44.00 pts	75 jours	Offre éligible pré –qualifiée techniquement et moins disant
3	Revêtement en béton légèrement armé des ruelles au village Tala Tinzar sur 300 ml.	ETB TCE ARAR Adel	18419 30008 77129	1 575 084,00	1 575 084,00	43.00 pts	28 jours	Offre éligible pré –qualifiée techniquement moins disant
4	Achèvement mur de soutènement en pierre accès coté haut du village Ighil Ouatou commune Béni Maouche sur 15 ml.	ETB TCE HAMAMI Hassen	18119 09009 69127	1 993 904,50	1 993 904,50	47.00 pts	30 jours	Offre éligible pré –qualifiée techniquement moins disant
5	Aménagement en béton légèrement armé quartier Merdj Rabah sur 200 ml.	ETB TCE ARAR Adel	18419 30008 77129	1 474 767,00	1 474 767,00	43.00 pts	29 jours	Offre éligible pré –qualifiée techniquement moins disant
6	Revêtement en béton légèrement armé au lieu dit Iguer Mokrane au village Aguemoune sur 130 ml.	SNC FRERES BOUROUBA	00061 90086 70776	1 046 902,50	1 046 902,50	49.33 pts	30 jours	Offre éligible pré–qualifiée techniquement moins disant
7	Revêtement en béton légèrement armé au village Bouyakni sur 312 ml.	ETB TCE GTPH TE REDJAL Locif	18206 12003 97182	2 168 894,00	2 168 894,00	39.00 pts	30 jours	Offre éligible pré–qualifiée techniquement classé 02 ème
8	Revêtement en béton légèrement armé au lieu dit Thala Khelifa au village Aguemoune sur 30 ml.	ETPH AKROUNE Abdelaziz	18506 50003 78152	262 395,00	262 395,00	44.89 pts	29 jours	Offre éligible pré–qualifiée techniquement moins disant
9	Revêtement en béton légèrement armé au lieu dit Malaab au village Tlatha sur 43 ml.	ETB TCE EGTPH REKKAL Mokrane	15506 50017 25184	1 143 542,40	1 143 542,40	44.00 pts	30 jours	Offre éligible pré–qualifiée techniquement classé 02 ème
10	Revêtement en béton légèrement armé au lieu dit Thaghanimt au village Aguemoune sur 130 ml.	ETB TCE EGTPH REKKAL Mokrane	15506 50017 25184	1 008 263,20	1 008 263,20	44.00 pts	30 jours	Offre éligible pré–qualifiée techniquement classé 02 ème
11	Revêtement en béton légèrement armé au village Miyala sur 140 ml.	ETPH AKROUNE Abdelaziz	18506 50003 78152	1 055 530,00	1 055 530,00	48.00 pts	29 jours	Offre éligible pré–qualifiée techniquement moins disant
12	Revêtement en béton légèrement armé de la piste dite Tazmalt village Trouna sur 110 ml.	ETB TCE GTPH BOUNIA Youcef	16706 23000 15118	726 661,60	726 661,60	27.00 pts	01 mois	Offre éligible pré–qualifiée techniquement classé 02 ème
13	Revêtement en béton légèrement armé au village Igheldane sur 280 ml.	ETB TCE GTPH TE REDJAL Locif	18206 12003 97182	2 698 920,00	2 698 920,00	33.66 pts	30 jours	Offre éligible pré–qualifiée techniquement classé 03 ème

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Béni Maouche dans un délai de Dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse nationale. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires et les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures ; offres techniques et financières ; sont invités à se rapprocher au niveau de nos services (bureau des marchés) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Le Jeune Indépendant **du 20/04/2026 / ANEP 2616013968**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé

Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Tamanrasset
Sise à Imachouene commune de Tamanrasset

N° Immatriculation fiscale 4080160000011029

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/2026

La Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Fourniture et mise en service d'un système d'interconnexion et d'enregistrement : stockage et diffusion des images médicalisées (W Tamanrasset)**

conditions d'éligibilité

Les candidats désirant participer au présent avis d'appel d'offre doivent remplir les conditions suivantes :

Ayant la qualité de :
- Fabricant
- Importateur

- une copie de l'agrément délivré par ministère de l'industrie pharmaceutique ou par le ministère de l'industrie et de la production pharmaceutique ou le cas échéant par le ministère délégué auprès du ministère de l'industrie chargé de la production pharmaceutique en cours de validité.
- Disposant d'un registre de commerce l'activité demandée .
- Disposant d'au moins une (01) attestation de bonne exécution, ayant réalise un marche dans les domaines demandée durant les 10 dernières années et l'année en cours , signée par l'ordonnateur
- Ayant un chiffre d'affaire moyen des trois (03) derniers bilans financiers supérieur ou égal à 80.000.000,00 DA
- Disposant des fiches techniques des équipements proposés (de même nature) dûment signée par le soumissionner ou le mandataire

Le cahier des charges est à retirer, par le soumissionnaire ou son représentant désigné par écrit, du bureau de la planification de la Direction de la Santé et de la Population située à Imachouene commune de Tamanrasset

La durée de préparation des offres est de Vingt et un (21) jours qui commence à courir à partir de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux ou deux journaux électroniques jusqu'à la date de dépôt des offres.

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces réglementaires, en cours de validité à la date d'ouverture des plis à savoir :

1-Dossier de candidature : Tous les documents doivent être en cours de validité
Les pièces sont cités dans l'article onze (11) du cahier des charges, partie instructions aux soumissionnaires.

Dossier de candidature sera placé dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ainsi que la mention «Dossier de candidature (1)».

2- Offre technique :
Tous les documents doivent être en cours de validité
les pièces sont cités dans l'article onze (11) du cahier des charges, partie instructions aux soumissionnaires.

L'offre technique sera placée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ainsi que la mention «Offre Technique (2)».

3 -Offre financière : Conforme au cahier de charges.
- Lettre de soumission dûment remplié et signée.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

L'offre financière sera placée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ainsi que la mention «Offre financière (3)».

Les enveloppes «Dossier de candidature (1)», «Offre technique (2)» et «Offre financière (3)» sont mises dans une **enveloppe extérieure anonyme** comportant la mention suivante :

A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres
Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacité Minimale
N°04/2026
Fourniture et mise en service d'un système d'interconnexion et d'enregistrement
: stockage et diffusion des images médicalisées (W Tamanrasset
Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Tamanrasset
Sise à Imachouene commune de Tamanrasset

Les offres doivent être déposées au bureau de la planification de la Direction de la Santé et de la Population sise à Imachouene commune de Tamanrasset le dernier jour qui correspond à la durée de préparation des offre a 08 :00 jusqu'à 13 h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis, en séance publique, aura lieu au siège de la Direction de la Santé et de la Population de Tamanrasset le jour de dépôt des offres à partir 13h30.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours, augmenté du délai de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant **du 20/04/2026 / ANEP 2616014034**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAÏRA D'AKBOU
COMMUNE D'IGHRAM

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE CONTRATS

Conformément à la loi 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales marches publics et aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marché publics et des délégations de service publics; le président de l'assemblée populaire communale d'Ighram, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondus à avis d'appel d'offre national ouvert **N° : 03/2026 du 12/03/2026** (Avec exigence de capacités minimales). Relatif au projet : **« Drainage des eaux pluviales y/c aménagement et bétonnage divers piste de la commune d'Ighram.**

Lot 1 : Drainage des eaux pluviales sur chemin communal reliant ancien monument vers village amoura sur 700ML.
Lot 2 : Aménagement et revêtement en béton légèrement armé piste lieu dit stade Taslent sur 200 ml.
Lot 3 : Aménagement piste reliant Tghezer marzouk vers Tazaghart avec bretelle sidi moussa, sur 1 000ml

Qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres, le projet sus cité attribué provisoirement aux entreprises suivantes :

Lot 1 : Drainage des eaux pluviales sur chemin communal reliant ancien monument vers village amoura sur 700ML.

Entreprises soumissionnaires	NOTE Technique	Montant après vérification	Délais de Réalisation	classement	Obs
SARL RICHI Construction, Ait Smail W-Bejaia N.I.F : ***002406019165066***	**56,66/60**	**4 782 610,00**	**60 jours**	01	**pré-qualifiée techniquement offre financière moins disant.**

Lot 2 : Aménagement et revêtement en béton légèrement armé piste lieu dit stade Taslent sur 200 ml.

Entreprises soumissionnaires	NOTE Technique	Montant après vérification	Délais de Réalisation	classement	Obs
E.G.T.P.H « BENHAMOUCHE MEZIANE » Allaghene TAZMALT W de BEJAIA N.I.F : ***171062501166194***	38,50/60	1 999 200,00	**60 jours**	02	**pré-qualifiée techniquement offre financière classée en 2 ème position.**

Lot 3 : Aménagement piste reliant Tghezer marzouk vers Tazaghart avec bretelle sidi moussa, sur 1 000 ml.

Entreprises soumissionnaires	NOTE Technique	Montant après vérification	Délais de Réalisation	classement	Obs
E.T.B–T.C.E–E.G.T.P.H « OUZROU Rachid » TAMOKRA w de BEJAIA N.I.F : ***177060600354103000000***	**49,33/60**	**4 181 065,00**	**60 jours**	01	**pré-qualifiée techniquement financièrement moins disant.**

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marché publics et des délégations de service publics; les soumissionnaires non retenus intéressés, sont invités à se rapprocher de l'assemblée populaire communale d'Ighram, au plus tard trois (03) jours ,à compter de premier jours de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Aussi et conformément à l'article sus cité, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours devant la commission communale des marchés publics de l'assemblée populaire communale d'Ighram dans un délai de (10) jours à compter de la date de la publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 20/04/2026 / ANEP 2616013971**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASES
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE MEDEA
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
BUREAU DES MARCHES, CONTENTIEUX ET L'ARCHIVE.
NIF 0991 2601 9 0002 38

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois
n° : 04 / DTP/2026

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Médéa, lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois: **Étude et Expertise,**

Lot 03 : Etude Traitement des affaissements et protection de CW 01 du PK 23+500 au PK27+300, du PK 31+200 au PK33+000, du PK 41+000 au PK43+200 et du PK 44+200 au PK47+000, sur 10,6Km.
Lot 04 : Etude des glissements sur CW18 au PK 10+800 et PK 14+200, CW62 au PK 25+900 et PK 30+300, CW91 au PK 28+300, CW27 au PK 31+500, CW01 au PK 43+300, CW138 du PK : 14+000 au PK : 19+000 et PK : 28+500.

Programme : entretien des chemins de wilaya-Exercice 2026

-**CONDITIONS D'ELIGIBILITE :**

Ne peuvent participer au présent appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales que les bureaux d'études ou groupement des Bureaux d'études satisfassent les conditions suivantes :

3.1. Cas D'un Bureau d'étude Seul :

Capacités professionnelles :

Le BET doit être agréé et qualifié dans le domaine des travaux publics valide à la date d'ouverture des plis), les BET publics sont exonérés de cet agrément conformément au décret 68-652 du 26/12/1968 modifié et complété par le décret exécutif n°02-176

Référence professionnelle :

- Avoir réalisé au moins une étude d'un glissement de terrain sur un axe routier, justifiées par des attestations bonnes exécution délivrées par maitre de l'ouvrage publique.

Capacités financières :

- Avoir réalisé durant les **03 (trois)** meilleures années comprises entre **(2018, 2024)** un chiffre d'affaires moyens supérieur ou égale à **3.000.000,00 DA**, justifié par des bilans visés par les services des impôts, ou par le **C20.**

3.1.Cas d'un groupement des bureaux d'études :

le chef de file du groupement ainsi les autres membres doivent avoir **(Capacités professionnelles (agrément)**, pour les autres conditions **(Référence professionnelle + Capacités financières)** avoir ces conditions par le chef de fil ou l'un des membres groupement.

N.B : le groupement doit être solidaire.

Le dossier de candidature comprend : Voir l'article 11 page 24
L'offre technique comprend : voir l'article 11page25
L'offre financière comprend : voir l'article 11page25

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises Dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

À monsieur le Direction des travaux publics de la wilaya de Médéa
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° :...../DTP/2026
,Étude, Expertise Pour les prestations de :.....
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Toutes les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres défini à **quinze (15) jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) , sur le portail électronique des marchés publics ou la presse écrite ou la presse électronique, et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et cela à **12H00** au siège de la direction des Travaux Publics de la Wilaya de MEDEA – Service de l'administration et des moyens, sise à Nouveau Pôle Urbain– MEDEA– L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière, intervient, pendant la même séance en présence des soumissionnaires ou ses représentants au siège de la direction des Travaux Publics de la Wilaya de MEDEA dans le dernier jour du délai de dépôt à **14h00.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres à la durée égale 105 jours (03 mois + 15 jour).

Le Jeune Indépendant **du 20/04/2026 / ANEP 2616014028**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA
NIF : 408015000006082

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

La Direction des travaux publics de la Wilaya de Bejaia informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'attribution provisoire du marché paru dans les quotidiens nationaux «le jeune indépendant » et «EL FADJR» du 28/02/2026 au profit de **l'entreprise EURL ETA PODY** pour un montant et un délai de:

Montant : 28 851 550 ,00 DA TTC
Délais : 05 Mois

relatif à :

Projet : Traitement des différents dégâts causés par les intempéries sur CW15A PK00+000 au PK26+400 communes Aokas et Tizi N'Berber

est annulé

OBSERVATION :

Les soumissionnaires qui souhaiteraient prendre connaissance des motifs de cette annulation peuvent se rapprocher des services de la DTP / Bejaia, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de réception de la lettre recommandée portant annulation de la procédure d'attribution provisoire .

Tout soumissionnaire qui contesterait cette annulation peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bejaia dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'annulation dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public , la presse ou le portail des marchés publics, cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 20/04/2026 / ANEP 2616014036**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIMIMOUN
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE TIMIMOUNE
N°d'identification 422002000049096

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 décret présidentiel N° 15/247 de 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya Timimoun informe l'ensemble des soumissionnaires de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales No 03/2026 parus dans les quotidiens nationaux **le jeune indépendant** du 19/03/2026 et **EL KORA NEWS** du 19/03/2026 portant sur Le :
OPERATION : Etude et suiviet réalisation des classes du extentions au niveau du colleges et lycées de la wilaya
PROJET : réalisation des classe du extentions au niveau du colleges et lycées de la wilaya.
Lot 01: Réalisation Deux Classes Extentions Au Niveau Du CollegeRemmani Ali Kouba Commune De Timimoun
Lot 02 : Réalisation Deux Classes Extentions Au Niveau Du CollegeHannani Ali Commune De Timimoun
Lot 03 : Réalisation Deux Classes Extentions Au Niveau Du CollegeElsoufi Mohammed Commune De OuledSaid.
Lot 04 : Réalisation Deux Classes Extentions Au Niveau Du CollegeMoufdiZakarya Commune De Charouine.
Lot 05 : Réalisation Deux Classes Extentions Au Niveau Du College Elhachmi Amhamed Commune De Tinerkouk

Que le projet est attribué provisoirement comme suit :

N	SOUMISSIONNAIRE RETENU	N.I.F	NOTE TECHNIQUE ET FINANCIERE /60	MONTANT en TTC (DA)	Délai	OBS
01	**Lot N01 : Groupement itihad aougrout(dahmani mebrouka et djilalli mohammed)**	**00254908940692000000**	**76**	**Avant correction 8 379 623,00 Après correction 8 368 913,00**	**90 jour**	**moins disant**
02	**Lot N 02 :Hassou othmen**	**18501090024116804900**	**51**	**9 124 206,00**	**90 jour**	**moins disant**
03	**Lot N03 :Haoued Mouissa Mohammed said**	**163300500289189**	**59**	**Avant correction 9 518 381,00 Après correction 9 408 306,60**	**90 jour**	**moins disant**
04	**Lot N04 :Sai boubakur**	**16939010136314700000**	**86**	**Avant correction 9 996 285,60 Après correction 9 354 875,60**	**90 jour**	**moins disant**
05	**Lot N05 :Bakhallouf tayeb**	**19401090079718204901**	**53**	**Avant correction 8 402 457,00 Après correction 9 621 435,60**	**90 jour**	**moins disant**

Toute contestation doit être déposé auprès du comité des marchés de la wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 20/04/2026 / ANEP 2616014134**

Lancement du processeur Core i5-110 : quand Intel fait du neuf avec du vieux, voire du préhistorique

Le Core i5-110 est-il une véritable nouveauté ou simplement un nouveau nom pour le Core i5-10400 lancé au cours du secontre trimestre 2020 ?



Souvent critiqué pour la faible durée de vie de ses sockets pour processeurs, Intel surprend son monde en lançant – en 2025 donc – une puce compatible avec le LGA-1200, un socket qui a débuté sa carrière en 2020.

Le socket LGA-1200 revit, 5 ans après

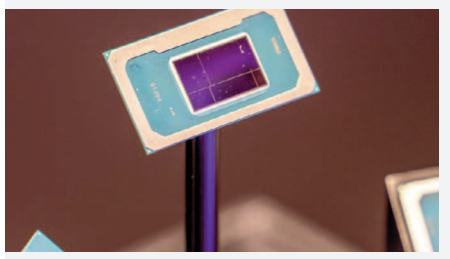
Pas de conférence de presse ou d'annonce en grande pompe, Intel s'est montré plutôt discret pour le lancement de son dernier processeur, le Core i5-110 qui a déboulé il y a seulement quelques jours.
Il faut dire que la seule réelle surprise de cette puce est le fait qu'elle repose sur le socket LGA-1200, un support qui n'a plus guère été considéré par Intel depuis déjà quelques années.
Lancé en 2020, le support de la génération Comet Lake a cédé la place aux LGA-1700 (Alder Lake, Raptor Lake) et, même, aux LGA-1851 (Arrow Lake) lequel ne devrait d'ailleurs pas durer encore très longtemps, le LGA-1954 (Nova Lake) arrive en fin d'année prochaine.

Sur le papier, on peut se dire qu'Intel revoit sa façon de faire alors qu'elle a été très souvent critiquée pour la faible durée de vie de ses plateformes. Alors que l'AM4 d'AMD a connu des nouveautés pendant près de dix ans, les supports d'Intel ne sont généralement d'actualité que pendant deux ou trois ans.

Un Core i5-10400 renommé

Cela dit, il ne faut pas se réjouir trop vite et, en regardant les caractéristiques techniques du Core i5-110 (ci-dessus), on se rend bien compte qu'il ne s'agit pas réellement d'une nouveauté.
En effet, cette puce n'est finalement rien d'autre qu'un Core i5-10400 qu'Intel décide de recommercialiser sous un autre nom. Les deux puces appartiennent à la même génération, Comet Lake. Elles disposent aussi du même nombre de cœurs (6), de même fréquence (2,9 GHz de base, 4,3 GHz en boost) et avec la même quantité de cache « Intel Smart Cache » (12 Mo).
La solution graphique intégrée est également identique (Intel UHD Graphics 630) avec la même fréquence de fonctionnement (1,15 GHz) et le TDP globale des deux puces n'est pas plus différent (65 watts). Intel ne prend d'ailleurs même pas la peine de changer le prix de lancement – cinq ans plus tard pourtant ! – pour une puce commercialisée 200 dollars.
Seule différence, le Core i5-110 n'est distribué qu'en tray, c'est à dire sans boîte et, donc, sans système de refroidissement. On peut se demander le pourquoi du comment d'une telle sortie : Intel a-t-elle noté une demande pour Comet Lake ou le LGA-1200 ? On peine à croire qu'il s'agit simplement de pouvoir annoncer une durée de vie de cinq ans pour le LGA-1200 tout même.

Pas encore sortie, déjà patchée : la solution graphique des CPU Panther Lake se booste sur Linux



PANTHER LAKE ne doit pas débarquer avant la fin de l'année, mais sa solution graphique intégrée – objet de toutes les attentions – a déjà été maintes fois mise à jour par Intel qui compte sur ses performances pour s'imposer.
Dans le monde des processeurs mobiles d'Intel, la génération Lunar Lake se prépare à céder la place à Panther Lake dont la sortie reste calée à la fin de cette année 2025… même si la production de masse n'est pas attendue avant 2026.

Intel au chevet de l'iGPU Panther Lake

Avec la sortie de son architecture Panther Lake, Intel ambitionne de confirmer son retour en forme sur le secteur processeur mobile initié avec la gamme précédente, les puces Lunar Lake.
Panther Lake devrait notamment se focaliser sur le segment à consommation électrique limitée grâce à diverses optimisations, mais aussi et surtout, à la mise en place du nœud de gravure 18A sur les lignes d'Intel Foundry. La gamme Panther Lake sera la première à profiter d'une telle finesse chez Intel et il en va de la crédibilité de la firme américaine en matière de production.
Pour autant, Panther Lake ne se limite pas à cette innovation et la gamme sera aussi l'occasion d'introduire les nouveaux cœurs graphiques Xe3. Des cœurs qui, bien sûr, profiteront aux usagers des systèmes Windows, mais Intel ne doit pas se contenter de ce seul environnement logiciel et les récentes fuites publiées par Phoronix soulignent l'intérêt que porte Intel à Linux.
Ainsi, une récente mise à jour au sein de la bibliothèque Mesa a été évoquée par nos confrères : la bibliothèque Mesa se charge de tout ce qui est accélération graphique des GPU AMD et Intel sous Linux.
De fait, compte tenu de la complexité des environnements logiciels d'aujourd'hui, une telle mise à jour n'a rien de surprenant. Disons simplement qu'elle souligne une fois de plus l'intérêt que porte Intel aux solutions logicielles élargies, il n'est plus question de se soucier simplement de Windows. Mieux, on le voit dans les outils de mesure utilisés – au sein d'Intel – pour évaluer les gains obtenus sur ses solutions graphiques, le panel est large.
Le jeu vidéo – autrefois parent pauvre de Linux – n'est plus le moins du monde oublié et c'est ainsi que des titres tels Black Myth: Wukong, Borderlands 3, Cyberpunk 2077, Hitman 3, Hogwarts Legacy, Shadow of the Tomb Raider ou Total War Warhammer 3 sont utilisés par les développeurs d'Intel. Alors, c'est vrai, les jeux cités ne sont pas tous de la dernière fraîcheur, mais l'intérêt porté par Intel pour le jeu sous le Linux est le reflet d'un revirement plus général.
Autrefois complètement dans l'ombre de Windows, le système d'exploitation au pingouin se fait une vraie place… merci le Steam Deck de Valve et son système SteamOS sur base Linux ! Intel, et plus encore Panther Lake, ne compte pas se laisser distancer et on notera au passage que c'est sur les jeux les plus récents (Black Myth: Wukong) que la récente mise à jour Intel a le plus d'impact.

Avec iOS 26, l'iPhone s'anime et prend vie, mais pas grâce à l'IA



LA SEMAINE prochaine, Apple donnera le coup d'envoi pour iOS 26 et amorce ainsi sa transition pour une refonte visuelle homogénéisée sur l'ensemble de ses systèmes. Mais à part cette nouvelle interface, quoi de neuf à se mettre sous la dent ? Compatible avec l'iPhone 11 et les modèles ultérieurs, iOS 26 déploie trois axes majeurs : un design "Liquid Glass" qui unifie l'écosystème Apple, une intégration un peu plus poussée de l'IA via Apple Intelligence et ChatGPT (et non, sans nouvelle version de Siri) ainsi qu'un lot de mises à jour pour ses applications natives.

iOS fait peau neuve

Le flat design est mort (enfin, pour l'instant). Avec iOS 26, les graphistes introduisent ainsi des éléments translucides qui simulent les propriétés du verre.

Codex Desktop d'OpenAI peut désormais gérer votre ordinateur et dispose de son propre navigateur

Outil de programmation devenu puissant outil de productivité, Codex Desktop ajoute le contrôle de l'ordinateur, la mémoire d'automatisation et la prise en charge des plugins. Mais peut-il remplacer les logiciels traditionnels ?



OpenAI vient d'annoncer une mise à jour importante de son application Codex Desktop. Initialement conçu comme l'outil de programmation automatisée d'OpenAI, Codex se positionne désormais comme un outil de productivité global, à l'instar de Claude Cowork.
Si ses fonctionnalités sont indéniablement puissantes, le message reste quelque peu flou. Lors d'une présentation, OpenAI a reconnu que Codex Desktop s'adresse toujours aux programmeurs, tout en intégrant des outils de productivité supplémentaires allant au-delà de la simple génération de code.

Utilisation de l'ordinateur

L'une des principales caractéristiques de la nouvelle version de Codex Desktop est l'utilisation de l'ordinateur. L'IA intégrée à Codex Desktop peut ainsi interagir avec votre ordinateur.
Cette version permet à l'IA d'exécuter des applications en arrière-plan. Ainsi, pendant que la technologie exécute une automatisation, vous pouvez effectuer d'autres tâches dans d'autres applications. La fonctionnalité d'utilisation de l'ordinateur est disponible uniquement pour macOS, pour le moment.

Navigateur intégré

Codex Desktop inclut désormais un navigateur intégré. OpenAI n'a pas encore démontré le fonctionnement de ce navigateur pour les automatisations. Nous devrons donc tester cette fonctionnalité et vous faire part de nos impressions une fois l'application en main.
Une fonctionnalité intéressante (et attendue depuis longtemps) est la possibilité de cliquer sur un élément du navigateur et de laisser l'IA comprendre où vous cliquez. Ainsi, plutôt que d'essayer d'expliquer que vous souhaitez modifier la police du troisième titre de la deuxième colonne, vous pouvez cliquer sur l'élément à modifier et dire à l'IA de « remplacer ceci par cela ».
Si cette fonctionnalité s'avère fiable, elle permettra sans aucun doute un gain de temps considérable.

Génération d'images

ChatGPT dispose d'excellentes capacités de génération d'images depuis un certain temps, contrairement à Codex Desktop. Désormais, vous pouvez créer un agent qui génère automatiquement une image, un graphique ou un diagramme dans le cadre de l'automatisation globale.
Cette fonctionnalité reste à tester afin d'évaluer son efficacité. Si elle bénéficie des mêmes améliorations que celles observées chez les concurrents de Gemini, ses capacités de génération d'images devraient se révéler très utiles.

Automatisations étendues

Il est désormais possible d'ajouter des automatisations aux conversations existantes, permettant ainsi à l'IA de s'appuyer sur le contexte des discussions et interactions précédentes. Codex peut s'assigner des tâches, ce qui, selon OpenAI, signifie qu'il peut « se réveiller automatiquement pour poursuivre une tâche de longue durée, pouvant s'étendre sur plusieurs jours ou semaines ».

Bien que ChatGPT dispose d'une fonction de mémorisation depuis un certain temps, l'application Codex posait particulièrement problème car elle devait être réinitialisée à chaque redémarrage.
Désormais, l'application est dotée d'une fonction de mémorisation qui, selon l'entreprise, peut « se souvenir du contexte utile des expériences précédentes, notamment les préférences personnelles, les corrections et les informations qui ont nécessité du temps de collecte ».
OpenAI ajoute :
« Cela permet d'exécuter les tâches futures plus rapidement et avec un niveau de qualité auparavant uniquement possible grâce à des instructions personnalisées détaillées. »
Codex intègre désormais une fonction de rappel automatique qui se lance avec l'application.
Concrètement, lorsque vous relancez Codex, l'IA tente de se souvenir de ce sur quoi vous travailliez et vous propose de poursuivre ces flux de travail.

Mises à jour supplémentaires

Le produit propose de nombreuses fonctionnalités destinées aux développeurs, notamment :

Prise en charge des commentaires de révision GitHub
Plusieurs onglets de terminal
Possibilité de se connecter à des environnements de développement distants via SSH (cette fonctionnalité est en phase de test préliminaire)
Possibilité de visualiser les fichiers directement dans la barre latérale avec des aperçus détaillés pour les PDF, les feuilles de calcul, les présentations et les documents
Un nouveau volet récapitulatif pour suivre les plans d'agents, les sources et les artefacts
Personnellement, la fonctionnalité des onglets multiples est celle qui me passionne le plus. Malheureusement, à ma connaissance, il n'est pas possible d'attribuer des couleurs aux onglets comme je le fais pour distinguer mes différents projets dans des onglets de terminal distincts. Cependant, vu la vitesse à laquelle cette fonctionnalité s'améliore, elle devrait arriver prochainement.
Enfin, Codex Desktop est fourni avec l'accès à plus de 100 plugins. En termes d'IA, les plugins sont des applications qui combinent des compétences, des intégrations d'applications et des serveurs MCP pour des capacités plus avancées. Compte tenu des problèmes rencontrés par OpenClaw avec les compétences fournies par les utilisateurs, qui ont entraîné une recrudescence des logiciels malveillants, j'ai interrogé les développeurs sur la manière dont ils gèrent les problèmes liés aux plugins. On m'a indiqué qu'OpenAI examine les plugins avant leur mise à disposition.

Disponibilité

Le nouveau Codex Desktop est disponible pour tous les niveaux d'abonnement OpenAI disposant d'un accès à Codex.
Bien entendu, l'exécution de nombreuses automatisations et de projets de longue durée consommera plus rapidement les jetons alloués. Il est donc conseillé de procéder avec prudence et de tester avant de laisser un agent s'exécuter sans surveillance.

RF-GPT : l'IA peut également interpréter les signaux des réseaux sans fil



MODÈLE d'IA dédié aux réseaux sans fil, le RF-GPT permet d'interpréter les signaux de radiofréquence et de répondre en langage naturel sur la technologie utilisée ou le nombre d'utilisateurs présents. Explications. Les grands modèles de langage (LLM) sont capables de traiter du texte, des images, de la vidéo, de l'audio ou du code informatique. Demain, ils pourraient analyser le spectre hertzien des réseaux sans fil. C'est le pari du Digital Future Institute de l'université des Sciences et Technologies de Khalifa à Abu Dhabi, aux Émirats Arabes Unis.
Dans une publication , les scientifiques de cette université, auxquels sont associés des chercheurs du monde entier dont un expert du Centre de recherche en automatique de Nancy (CRAN), expliquent avoir mis au point un LLM spécifiquement dédié à l'analyse des signaux de radiofréquence.

Regarder les ondes radio comme une photographie

Baptisé tout simplement RF-GPT, ce nouveau modèle se donne pour ambition d'interpréter les signaux de radiofréquence, qui sous-tendent les réseaux de communication sans-fil (5G, LTE, Wi-Fi, WLAN, Bluetooth…). En vulgarisant à l'extrême, RF-GPT «regarde » les ondes radio comme une photographie et explique ce qu'il voit.
Cette découverte ouvre la voie à des assistants IA capables d'analyser les réseaux sans-fil en continu et de répondre en langage naturel à des questions de type
« quelle technologie radio est présente ? », « combien d'utilisateurs compte ce réseau ? » ou « y a-t-il des transmissions qui se chevauchent ? ».
Ces enseignements pourraient être précieux pour les équipes dédiées à l'exploitation et la maintenance d'un réseau mobile chez un opérateur télécom pour détecter au plus vite des incidents et proposer des actions de remédiation.
Ils permettraient également une optimisation de la gestion des réseaux grâce à une allocation intelligente des ressources. Pour l'heure, les modèles IA dédiés au monde des télécoms analysent les journaux de logs, les indicateurs de performance (KPI) liés à l'infrastructure ou les alarmes remontées par les capteurs des équipements connectés.
En traitant des métadonnées textuelles mais pas le signal réel, ils peuvent déceler une interférence mais sans expliquer son origine. Pour atteindre ce résultat, les chercheurs transforment le signal radiofréquence en une représentation visuelle. Un encodeur de vision vient ensuite convertir ce spectrogramme temps-fréquence en une suite de « tokens RF ». Le LLM « décodeur » interprète ces tokens et génère des réponses textuelles.

Un « moment » est une unité de temps médiévale qui est égale à 90 secondes !



AUJOURD'HUI le moment signifie un instant, un bref intervalle de temps ambigu. Mais, Ce que vous ne savez pas est que le « moment » à une durée de temps bien précise, en effet, il était une unité de temps médiévale égale à une minute et demie. La première référence trouvée dans le Oxford English Dictionary, vient de l'écrivain John Trevisa qui a écrit en 1398 qu'il y a 40 moments dans une heure, donc chaque moment dure exactement 90 secondes.

Un quart des américains ne savent pas que la terre tourne autour du soleil !

SELON le magazine Discover, la question la plus fondamentale de la science est « est-ce que la terre tourne autour du soleil ? ». Et étonnamment, 26% des américains ne connaissent pas la bonne réponse.Ces résultats apparaissent dans l'enquête de National Science Foundation (NSF) qui a été réalisée en 2014 sur 2200 Américains. Cette enquête est effectuée tous les 2 ans afin d'analyser le progrès éducatif des américain, qui est apparemment à réviser.

En inde, se marier symboliquement à un arbre est considéré comme une forme de protection !

EPOUSER un arbre est une tradition qui vient d'un village appelé Dharhara, dans l'Etat du Bihar au nord de l'Inde.
En effet, la mariée doit épouser un manguier. Cela peut paraître étrange et insolite, mais dans ce village on croit que le manguier offrira une protection et portera chance à la mariée qui sera autorisée à se marier avec une personne réelle après son mariage symbolique avec l'arbre.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Terminator version Usain Bolt: des robots battent les humains lors d'un semi-marathon à Pékin

Des robots humanoïdes ont pulvérisé dimanche à Pékin le record humain du semi-marathon, démontrant les progrès technologiques fulgurants de la Chine dans ce domaine.

Les spectateurs étaient massés le long des routes à Pékin pour voir courir des machines, certaines très véloces et presque aussi complexes qu'un Terminatorrobo, d'autres aux mensurations et performances bien plus rudimentaires. Le semi-marathon de Yizhuang a vu s'affronter d'un côté des robots, debout sur leurs deux jambes, et de l'autre des humains - chaque groupe évoluant sur une voie parallèle mais différente, afin d'éviter toute collision.
Le robot champion, équipé d'un système de navigation autonome et représentant la marque chinoise de smartphones Honor, a bouclé les quelque 21 kilomètres en 50 minutes 26 secondes - soit une moyenne d'environ 25 km/h - selon la télévision publique CCTV. C'est plus rapide que le résultat du premier concurrent humain, mais surtout que le record du monde chez les hommes (57 minutes 20 secondes), détenu par le coureur ougandais Jacob Kiplimo.

"Ça m'inquiète aussi pas mal"

Derrière les barrières de sécurité, Han Chenyu, étudiante de 25 ans coiffée d'une casquette et équipée de lunettes de soleil, a à peine le temps de dégainer son smartphone qu'un robot est déjà passé. Elle trouve l'événement "cool" et se dit enthousiaste face aux avancées technologiques.
"Après, en tant que future travailleuse, ça m'inquiète aussi pas mal. Car si la technologie va trop vite, ça risque d'avoir des répercussions sur l'emploi", avec le remplacement de certaines professions par l'intelligence artificielle (IA) et les robots, déclare-t-elle. Les progrès lors de ce semi-marathon sont spectaculaires par rapport à l'édition 2025.
À l'époque, le robot vainqueur l'avait emporté en un temps trois fois plus long (2 heures 40 minutes et 42 secondes) et de nombreuses chutes avaient émaillé l'épreuve.

Un engouement croissant

Les démarches des machines étaient bien plus fluides cette année et le nombre d'équipes participantes est passé d'une vingtaine à plus d'une centaine. Un signe de l'engouement croissant pour le secteur, selon les organisateurs.
Les robots humanoïdes sont devenus ces dernières années une vision courante en Chine dans les médias et les lieux publics. "Je pense que d'ici trois à cinq ans, ils vont entrer dans notre quotidien" pour les "tâches ménagères, la compagnie des personnes âgées" voire pour "les métiers dangereux, comme pompiers", déclare Xie Lei, spectateur de 41 ans venu en famille. Ce semi-marathon avait pour ambition de populariser ces technologies auprès du grand public et de stimuler l'innovation.

Preuve de la vitalité du secteur, les investissements en Chine dans la robotique et l'IA dite "incarnée" avaient atteint fin 2025 les 73,5 milliards de yuans (9,4 milliards d'euros), selon une étude d'un organisme officiel. "Depuis des milliers d'années, les humains sont au sommet.
Mais là, regardez: les robots, en matière de navigation autonome, en tout cas sur une épreuve sportive, commencent à nous dépasser", sourit Xie Lei. "D'un côté, ça rend un peu triste pour l'humanité. Mais la technologie, surtout ces dernières années, nous ouvre aussi tellement de nouveaux horizons."

"Un Picasso pour 100 euros": un tableau estimé à un million d'euros mis en jeu lors d'une loterie

"Un Picasso pour 100 euros". Une opération caritative propose d'acquérir une œuvre du célèbre peintre espagnol, estimée à plus d'un million de dollars, via une loterie ouverte au grand public.



IL EST ACTUELLEMENT possible de s'offrir un Picasso pour la somme de 100 euros. Mais pour cela, il va falloir avoir de la réussite. Une œuvre du peintre espagnol, estimée à plus d'un million de dollars, sera attribuée mardi soir à l'issue d'un tirage au sort.
Pour participer, il faut acheter un des 120.000 tickets proposés au prix de 100 euros.
Le ou la gagnant(e) remportera "Tête de Femme", une gouache réalisée en 1941, qui représente un visage aux traits déformés.
Le but de l'opération est caritatif.
Les fonds récoltés seront reversés à la "Fondation Recherche Alzheimer", qui finance des projets de recherche clinique en Europe.
L'œuvre, qui provient des collections de la galerie d'art internationale Opéra Gallery, est présenté comme "sous-évaluée" par Olivier Widmaier-Picasso, petit-fils du peintre, qui affirme qu'elle "vaut bien plus d'un million d'euros".

En Chine, la reforestation massive a profondément modifié le cycle de l'eau

En transformant ses paysages à grande échelle, la Chine a aussi modifié la répartition de ses ressources hydriques. Une étude révèle un transfert inattendu de l'eau entre régions.



En vingt ans, la Chine a planté des arbres à une telle vitesse et à une telle échelle que cela a fini par modifier la circulation de l'eau à travers le pays. D'après une nouvelle étude publiée dans la revue Earth's Future par six chercheurs chinois et un autre Hollandais, ces efforts, pour lutter contre la désertification et le changement climatique, ont eu des effets inattendus. Entre 2001 et 2020, la quantité d'eau douce disponible a diminué dans l'est, soumis à la moisson, et le nord-ouest aride du pays, des régions qui couvrent près des trois quarts du territoire. À l'inverse, cette précieuse source abonde désormais sur le plateau tibétain.

"Nous constatons que les changements dans la couverture du sol redistribuent l'eau", explique l'un des sept auteurs, Arie Staal, professeur adjoint en résilience des écosystèmes à l'université d'Utrecht aux Pays-Bas, dans un e-mail adressé au site Live Science. La politique massive de reverdissement de l'Empire du Milieu, notamment sur le plateau de Lœss, a restauré des écosystèmes, mais aussi a "réactivé le cycle de l'eau", confirme-t-il.

Planter pour reverdir… et transformer le climat local

Le phénomène repose sur un mécanisme bien connu des scientifiques. L'eau s'évapore des sols puis est ensuite rejetée dans l'atmosphère par la transpiration des plantes.

C'est ce qu'on appelle l'évapotranspiration. "Les prairies comme les forêts ont tendance à augmenter l'évapotranspiration", précise Arie Staal. L'effet est encore plus marqué dans les forêts, car les arbres ont des racines profondes qui peuvent accéder à l'eau même pendant les périodes sèches.

Parmi les grands projets de reverdissement du pays, il y a l'emblématique Grande Muraille verte, lancée en 1978 dans le nord, pour freiner l'avancée des déserts. En cinquante ans, la couverture forestière est passée d'environ 10 % à plus de 25 % du territoire, une surface équivalente à celle de l'Algérie. D'autres programmes, comme Grain for Green et le programme de protection des forêts naturelles, tous deux lancés en 1999, ont aussi contribué à faire de la Chine l'un des principaux moteurs mondiaux de la reforestation. À eux seuls, ces efforts représentent un quart de l'augmentation mondiale de la surface foliaire observée depuis le début du siècle.

Une partie de l'eau se perd

Cette réussite écologique a toutefois un coût hydrique.

L'étude montre que l'évapotranspiration a augmenté plus vite que les précipitations, ce qui signifie qu'une partie de l'eau s'est échappée dans l'atmosphère. "Même si le cycle de l'eau est plus actif, à l'échelle locale, on perd plus d'eau qu'auparavant", résume Arie Staal.

Dans un pays où l'eau est déjà très inégalement répartie, le nord abrite environ 20 % des ressources en eau pour 46 % de la population et 60 % des terres arables, ces conséquences doivent être prises en compte. "Du point de vue des ressources en eau, nous devons examiner au cas par cas si certains changements dans la couverture terrestre sont bénéfiques ou non. Cela dépend, entre autres, de la quantité d'eau qui s'évapore dans l'atmosphère et de l'endroit où elle retombe sous forme de précipitations", conclut le chercheur.

Climat: l'AMOC pourrait perdre 50 % de sa puissance, à quoi s'attendre ?

Circulation océanique majeure dans l'Atlantique, régulateur du climat mondial, l'Amoc pourrait diminuer de moitié d'ici à 2100, avec des conséquences dévastatrices à la clé, selon une étude accueillie avec prudence par certains scientifiques.

ystème complexe de courants, l'Amoc — acronyme anglais pour "Circulation méridienne de retournement de l'Atlantique" — pourrait ralentir de 51 % d'ici à la fin du siècle, dans un scénario d'émissions de gaz à effet de serre médian, selon ce papier publié dans la revue Science Advances par des chercheurs de l'Université de Bordeaux (sud-ouest) et du Centre national de Recherche scientique (CNRS).

Une estimation pessimiste ?

Jusqu'à présent, les modèles climatiques prédisaient une diminution de 32 % en moyenne. "On a obtenu une estimation du ralentissement de l'Amoc futur qui est plus grave que ce à quoi on s'attendait", a commenté auprès de l'AFP Valentin Portmann, docteur en climatologie et auteur principal de l'étude.

Avec cette estimation, "on se rapproche plus d'un état critique qui est inquiétant", a ajouté cet analyste de données, qui travaille aujourd'hui dans l'autopartage. D'ici à la fin du siècle, l'Amoc devrait perdre en intensité sous l'influence du changement climatique, qui réchauffe les eaux de surface et augmente ainsi la stratification de l'océan en couches plus difficiles à mélanger. S'il ne fait pas consensus dans la communauté scientifique, un fort ralentissement de l'Amoc, voire son effondrement, aurait des conséquences catastrophiques pour la planète. Souvent confondue avec le Gulf Stream (qui n'en est qu'une composante), l'Amoc a en effet un rôle essentiel dans la régulation du climat. Son effondrement pourrait provoquer baisse des températures en Europe du Nord, sécheresses au Sahel et en Asie du Sud, montée du niveau de la mer en Amérique du Nord, moindre captage de CO2 par l'océan, etc. Dans leur 6e rapport de 2021, les experts du climat du Giec jugeaient "très peu probable" un effondrement de l'Amoc au XXIe siècle — avec un degré de confiance "moyen" —, tout en affirmant qu'un "affaiblissement substantiel" restait "un scénario physiquement plausible".

De nouvelles méthodes pour "réduire l'incertitude"

L'article de Science Advances essaie d'"affiner cette estimation du ralentissement futur" et de "réduire l'incertitude", décrit le chercheur. Car si quasiment tous les modèles climatiques prédisent une baisse de l'Amoc d'ici à 2100, ils le font avec des variations allant de -3 % à -72 %, en fonction des émissions de CO2. L'étude de Science Advances prévoit elle une baisse de 51 % avec une marge d'incertitude plus faible (+ ou -8 %).

M. Portmann est arrivé à cette conclusion grâce à "des méthodes statistiques, appelées méthodes de contraintes observationnelles, qui ont pour but de prendre l'ensemble des modèles climatiques et d'associer les observations du monde réel pour améliorer l'estimation", a-t-il décrit.

Ce papier "montre que les modèles pessimistes, qui prévoient un fort affaiblissement de l'Amoc d'ici 2100, sont malheureusement les plus réalistes, dans la mesure où ils concordent davantage avec les données d'observation", a indiqué à l'AFP Stefan Rahmstorf, océanographe à l'Institut de Potsdam pour la recherche sur l'impact du climat (PIK).

Pour le chercheur, cela signifie que l'Amoc aura en 2100 un débit "si faible qu'il sera alors très probablement en passe de s'arrêter complètement".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Le drainage naturel ou "détox" aide à éliminer les déchets et toxines du foie, tout en stockant les vitamines dont le corps a besoin.

Comment détoxifier son foie Naturellement ?

Pollution, alimentation industrielle, stress... Le foie est mis à rude épreuve tout au long de l'année. Myriam Zlotnik, naturopathe, conseille de procéder à un drainage ou "détox" du foie afin de retrouver forme et énergie. Mais attention, détoxifier son foie ne se fait pas n'importe comment. Plus on avance en âge et plus on aura des signes de fatigue hépatique. On pourra facilement observer les signes de fatigue du foie comme une mauvaise haleine, une langue chargée, des réveils nocturnes entre 1 h et 3 h du matin ou encore des maux de tête.

A quel moment de l'année drainer son foie ?

Le changement de saison est idéal pour procéder au drainage du foie. En médecine traditionnelle chinoise, on préconise le passage de l'hiver au printemps. En effet, durant l'hiver le corps met au repos les organes dédiés à l'élimination et c'est au printemps qu'ils seront très sollicités et auront le plus de force. Le drainage permet de booster le processus d'élimination des toxines déjà naturellement mis en route au printemps. Par ailleurs, la période hivernale est propice à la production et surtout au stockage de déchets qui s'accumuleront dans le foie et finiront par envahir le sang si l'on ne les élimine pas.

Combien de temps pour nettoyer son foie ?

Détoxifier son foie ne se fait pas en un jour La détox doit durer au moins 2 à 3 semaines pour observer les effets. Entre chaque cure détox, il convient de respecter un laps de temps d'au moins 1 mois.

Comment faire pour drainer son foie ?

Pour éliminer les toxines et régénérer le foie en douceur, il faut :

► Éliminer les laitages, les produits raffinés trop gras et trop sucrés, les excitants (alcool, café, tabac…) ou encore les grillades.

► Privilégier les aliments riches en fibres (légumes crucifères comme le chou-fleur, le brocoli...), de préférence crus.

► Boire 2 litres d'eau par jour.

Quelles sont les meilleures plantes pour drainer son foie ?

Il convient de miser sur les plantes une fois le nettoyage entamé et la machine lancée. Le choix des plantes adaptées se fera grâce à l'accompagnement du naturopathe. Certaines plantes aident au nettoyage du foie pendant la nuit :

L'artichaut (à prendre le soir en graines, en tisanes ou en gélules) -

Le pissenlit (à prendre en infusion pendant 3 semaines)

Le boldo (à prendre le soir en graines, en tisanes ou en gélules)

Le fumeterre (à prendre le soir en graines, en tisanes ou en gélules)

Le romarin (à prendre après les repas pour libérer la bile)- Le radis noir (à prendre après les repas pour libérer la bile)

Le Chardon-Marie (à prendre après les repas pour libérer la bile).

Comment nettoyer son foie naturellement ?

► Appliquer une bouillotte chaude sur son foie chaque soir (en respectant les précautions d'usage de la bouillote).

► Opter pour le sauna, la sophrologie, la méditation, le yoga ou la réflexologie faciale pour se relaxer afin d'éviter le stress et éliminer encore plus les toxines.

► Ne pas gaspiller d'énergie inutilement afin de tout concentrer sur le travail du foie. Une bonne vitalité sera donc nécessaire pour avoir les ressources nécessaires à cette détoxification. Si l'on ressent déjà de la fatigue ou encore du stress qui en consomme beaucoup, le drainage peut avoir tout l'effet inverse. Il faudra donc se revitaliser afin de retrouver l'énergie suffisante pour effectuer correctement cette detox.

► S'alléger en stress en pratiquant les activités adéquates

► Alléger son alimentation pour ne pas consommer tout son capital énergétique au niveau de la digestion.

► Pratiquer le brossage à sec avant la douche avec une brosse douce en poils naturels : effectuer les mouvements de bas en haut, toujours en direction du cœur. Ce réflexe quotidien permettra d'évacuer plus facilement les toxines par la peau.

7 aliments pour nettoyer son foie

Repas copieux, sucrés, gras ou riches en alcool... Attention à votre foie qui peut être vite engorgé, fatigué et moins bien fonctionner. Heureusement, il y a des aliments bons qui permettent de le nettoyer naturellement et de faciliter la digestion en quelques jours. La liste des 7 meilleurs.

Quelles sont les précautions et contre-indications quand on fait une détox du foie ?

Un accompagnement dans une détox du foie est plus que conseillé. En effet, le drainage doit être fait correctement en prenant compte de son état physique du moment. Le drainage du foie est totalement contre-indiqué :

► Pour les femmes enceintes (en revanche, une détox globale pour préparer une future grossesse est idéale)

► Si l'on souffre de lésions ou de troubles spécifiques au niveau du foie.

Quels sont les risques et effets secondaires d'une détox du foie ?

Il faut être conscient que libérer les toxines du corps peut avoir des conséquences quelque peu désagréables comme des boutons, une sueur plus odorante, une urine foncée. Même si ces désagréments sont le signe du bon fonctionnement du processus, ils peuvent être inquiétants lorsque l'on affronte son drainage seul. D'où l'intérêt une nouvelle fois d'être accompagné.

Par ailleurs, changer d'alimentation et adopter une nouvelle hygiène de vie n'est pas toujours facile à mettre en place et un naturopathe sera en mesure d'évaluer les risques, mais aussi le succès du drainage avant de commencer, et pourra vous proposer une détox personnalisée.

Bicarbonate et santé : digestion, estomac, gorge, à boire ?

LE BICARBONATE de sodium aussi appelé "bicarbonate de soude" se présente sous forme de poudre blanche inoffensive et totalement biodégradable. Sous forme alimentaire (disponible en supermarché) on peut l'utiliser au quotidien pour soulager certains bobos santé. Le bicarbonate de soude est très pratique ! Disponible en supermarché, on peut l'utiliser pour régler divers maux santé du quotidien. Attention cependant à ne pas confondre le bicarbonate de soude ou "bicarbonate de sodium" avec la soude ou "hydroxyde de sodium" qui est toxique pour la santé. Le plus simple : acheter du bicarbonate de soude alimentaire (qui peut être utilisé pour tout en santé). En cas de doute, regarder bien ce qui est écrit sur votre flacon. Il est précisé s'il s'agit de bicarbonate réservé à un usage domestique non alimentaire (ménage...). Si c'est le cas, il ne faut pas le consommer ni l'appliquer sur la peau, les dents...

Comment utiliser le bicarbonate de soude pour se soigner ?

Le bicarbonate de sodium aussi appelé "bicarbonate de soude" se présente sous forme de poudre blanche inoffensive et totalement biodégradable. Il est utilisé dans le secteur pharmaceutique pour soulager les démangeaisons et les gastralgies, ou pour élaborer des gargarismes. On prête au bicarbonate de sodium de nombreuses qualités. Il est utilisé comme poudre à lever (en pâtisserie), fongicide et, entre autres, agent de blanchiment des dents. Le bicarbonate, appelé aussi hydrogénocarbonate, est une espèce amphotère, c'est-à-dire qu'il est à la fois basique et acide. Il exerce une fonction dite tampon, notamment dans le sang dont il permet de maintenir le potentiel hydrogène (pH) dénommé dans ce cas homéostasie. Le bicarbonate est un réducteur d'acidité gastrique mais également d'acidité organique due à un excès d'acide lactique constatée chez les sportifs. Une carence en bicarbonate entraîne la



fonte musculaire et l'ostéoporose.

A boire : le bicarbonate de soude alimentaire peut être bu, après dissolution dans un grand verre d'eau. Son goût d'eau salée n'est pas très agréable mais efficace notamment pour digérer. La sensation de soulagement est très rapide, les muqueuses sont vite apaisées.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL BAYADH
DAIRA D'EL ABIODH SIDI CHEIKH
Circonscription Administrative El Abiodh Sidi Cheikh
COMMUNE D'EL BNOUD
N°FISCALE098432165065321
Numéro : 02/2026
Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel 15-247 du 2 Dhul-Hijjah 1436 correspondant au 16 septembre 2015, qui réglemente les marchés publics et les autorisations d'utilité publique. Loi n° 23/12 du 18 Muharram 1445, correspondant au 08/05 /2023 précisant les règles générales liées aux marchés publics et à l'annonce d'un appel d'offres national ouvert avec une exigence minimale de capacité n° : 02/2026 : 23/03/2026 dans le journal le jeune indépendant en langue française et n° : 02/2026 du : 23/03/2026 dans le journal almasa en langue arabe

Travaux de Protection du Chemin Communal reliant N'Kheila –Bnoud sur 05 KM

Selon la réunion du Comité d'Ouverture des Offres et d'Evaluation des Offres (Partage de l'Ouverture des Offres) n°02 du 06/04/2026
Selon la réunion du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (Quota d'Evaluation des Offres) N°02 du 06/04/2026
Le Président de l'Assemblée Populaire Municipale de la Municipalité d'Al-Bonoud annonce la subvention temporaire pour l'opération susmentionnée selon le calendrier suivant :

Lentille de l'opération	Entreprise retenu N° Fiscale	Montant avant correction(DA)	Montant après correction(DA)	Délais	Observation
Travaux de Protection du Chemin Communal reliant N'Kheila –Bnoud sur 05 KM	Bouchetti djillali E.T.B NIF 180470500541196	دج 21.182.000.00	دج 21.182.000.00	88 jours	Offre financièr DE MOINS disant

Remarque : Le contractant qui a soumis un délai d'exécution dépassant le délai spécifié par le pouvoir adjudicateur est tenu de revenir au délai spécifié par le pouvoir adjudicateur.
L'entrepreneur qui proteste contre l'octroi temporaire peut former un recours auprès de la commission de passation des marchés compétente, et l'appel doit être formé dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'annonce de l'octroi temporaire.
Ceci est conforme aux dispositions de l'article 82, premier, deuxième et troisième alinéas du décret présidentiel n° : 15/247.
En date du : 16/09/2015. Contenant l'organisation des marchés publics et les autorisations d'utilité publique. Loi n°23-12 du 5 août 2023 précisant les règles générales liées à la commande publique Et conformément aux dispositions de l'article 82, notamment du quatrième alinéa du décret présidentiel susvisé, les autres soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à prendre contact avec les services de la commune (service technique) dans les un délai maximum de trois (3) jours à compter du premier jour de publication d'une annonce Bourses temporaires.

Le Jeune Indépendant **du 20/04/2026 / ANEP 2631006989**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SAIDA
DAIRA D'EL-HASSASNA
COMMUNE D'EL –HASSASNA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIS: 096220109028236
NIF: 422002000020044010O9

En application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'APC de la commune de EL- HASSASNA informe les soumissionnaires participants aux offres des opérations publiés par avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale N°03/2026 dans les journaux nationaux 29/03/2026 تاريخ اللقاء et JEUNE INDEPENDANT En date 30/03/2026)

Suite au procès verbal de l'évaluation technique et financière par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation en date du 09/04/2026 en donner les résultats comme suite :

N°	Intitule De L'opération	Entreprise Retenu	NIF	Montant DA Après correction	Note	Delai De Réalisation	O.B.S
01	RENOVATION ET ERRADICATION DES POINTS NOIRS DES RESSEAUX LOT N°01 ERRADICATION DES POINTS NOIRS DU RESSEAUX DASSAINISSEMENT ATRAVERS LA COMMUNE D'el hassasna	IDIR GHILES	001316099230408S	LOT N°01 9.165.380.00	33	04 MOIS	Offre Unique
	LOT N°02 RENOVATION DU RESEAUX ASSAINISSEMENT De la cite sakrane ABDEKADER	TAHIR REDOUANE	185200102813130000	LOT N°02 7.082.285.00	34.50	03 MOIS	Moins disant

N.B : Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , les soumissionnaire sont invites de se rapproche apurés de la commune de el-Hassasna (bureau des marchés) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis l'attribution provisoire a prendre connaissance des résultants détaillés et peuvent adresser leurs recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 20/04/2026 / ANEP 2631006993**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TAMANRASSET
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
Cite administratif B.P n° 237 Tamanrasset
M.F n° : 099011019011537

Appel d'Offres National Ouvert
avec exigence de capacités minimale N°: 05 /2026

La direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la construction de la wilaya de Tamanrasset, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimale pour/

Des études des plans d'occupation des sols à travers les communes de la wilaya de Tamanrasset, selon les Lots suivants :

Lot 01/ plan d'occupation de sol TIDISI- commune de Tamanrasset.
Lot 02/ plan d'occupation de sol MATNATALAT NORD N°03 - commune de Tamanrasset.
Lot 03/ plan d'occupation de sol route askrem n° 01- commune de Tamanrasset.
Lot 04/ plan d'occupation de sol route askrem n° 02- commune de Tamanrasset.
Lot 05/ plan d'occupation de sol route askrem n° 03- commune de Tamanrasset.
Lot 06/ plan d'occupation de sol route askrem n° 04- commune de Tamanrasset.

Très important:
- Les Bureaux d'études peuvent participer à une ou plusieurs lots, et peuvent participer remporter par une ou plusieurs, et le choix d'attribuer des lots reste des pouvoirs du service contractant
- Les Bureaux d'études en groupement ne me préoccupe pas participer à cette Appel d'Offres.

Les conditions d'éligibilité et d'élimination:

Les conditions d'éligibilité :

Les Bureaux d'études qui peuvent participé dans cet appel d'offres est :

- Les bureaux d'études publics constitués par décret ou les bureaux d'études qualifiés en urbanisme ou en architecture, attestés par un certificat d'agrément ou une copie de leur extrait d'inscription au Registre national des architectes. Les bureaux d'études non concernés par l'agrément et l'inscription au Registre national des architectes doivent également fournir un document justificatif (extrait du registre du commerce).
- Les bureaux d'études qui ont réalisé une ou plusieurs études pour des plans d'occupation du sol, justifiées par un ou plusieurs certificats de bonne exécution des services datés et signés par les maîtres d'ouvrage, à condition que le montant de cette étude ou la somme des montants de ces études soit supérieur ou égal à 30 000 000,00 DZD au cours des dix dernières années suivantes : 2016-2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025.

Les conditions d'élimination :

- Les Bureaux d'études qui n'ont pas écrit le montant du marché en chiffres et en lettres dans la lettre de soumission, sont exclues ;
- Les Bureaux d'études qui n'ont pas rempli intégralement la mémoire technique justificative, sa signature et son cachet, sont exclues;
- Les Bureaux d'études qui utilisent le remplissage, le stylo correcteur, l'effacement et la réécriture dans la désignation du prix unitaire des pages du tableau des prix unitaires de l'offre financière, sont exclues.

Les Bureaux d'études et intéressées par le présent appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la DUAC(service de suivi les marchés public)gratuitement. Les offres accompagnées des pièces ci-dessous indiquées dans le cahier des charges doivent être déposées au **Secrétariat** de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction. Et présentées **en trois enveloppes** comportant **le dossier de candidature (A)**, **l'offre technique (B)** et **l'offre financière (C)** sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « l'offre technique », « l'offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A Monsieur la directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la construction de la wilaya de Tamanrasset
Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimale N °05/2026
Des études des plans d'occupation des sols à travers les communes de la wilaya de Tamanrasset, selon les Lots suivants :
LOT N° /

« à n'ouvrir»
Les offres accompagnées des pièces suivantes :

- Le dossier de candidature (A) contient :
- une déclaration de candidature ;
- une déclaration de probité ;
- les statuts pour les sociétés ;
- Capacités professionnelles : Décret/ Agrément/ R Commercé
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
- c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

- L'offre technique (B) contient :
- une déclaration à souscrire .
- un mémoire technique justificatif
- le cahier des charges portant à la dernière page, lamention manuscrite « lu et accepté ».

– L'offre financière (C) contient :
- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU).
- le devis quantitatif et estimatif (DQE) .

Ces pièces devront être valides.

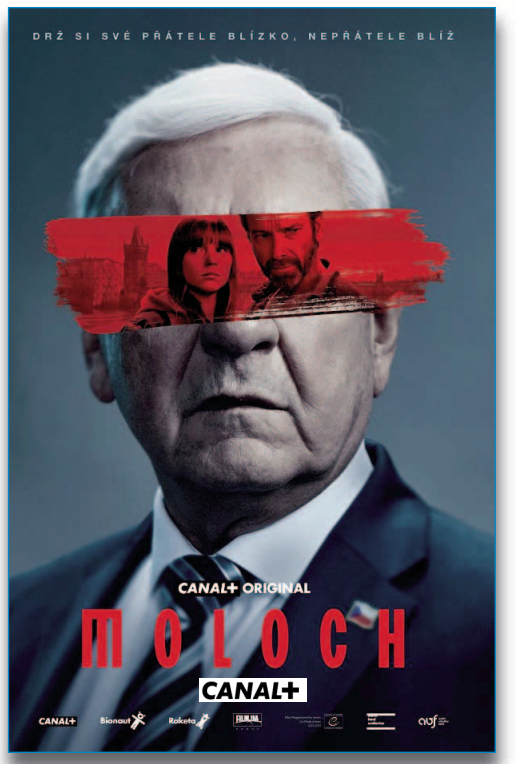
La durée de préparation des offres est fixée pour **(15) Jours,** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse nationale. Le dépôt des offres est fixé pour le dernier jour de durée de préparation des offres Jusqu'à dix heures (10h00) du matin. L'ouverture des plis sera le même jour à **(10H 30)** en séance publique, et en présence de soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres

Le Jeune Indépendant **du 20/04/2026 / ANEP 2616014141**



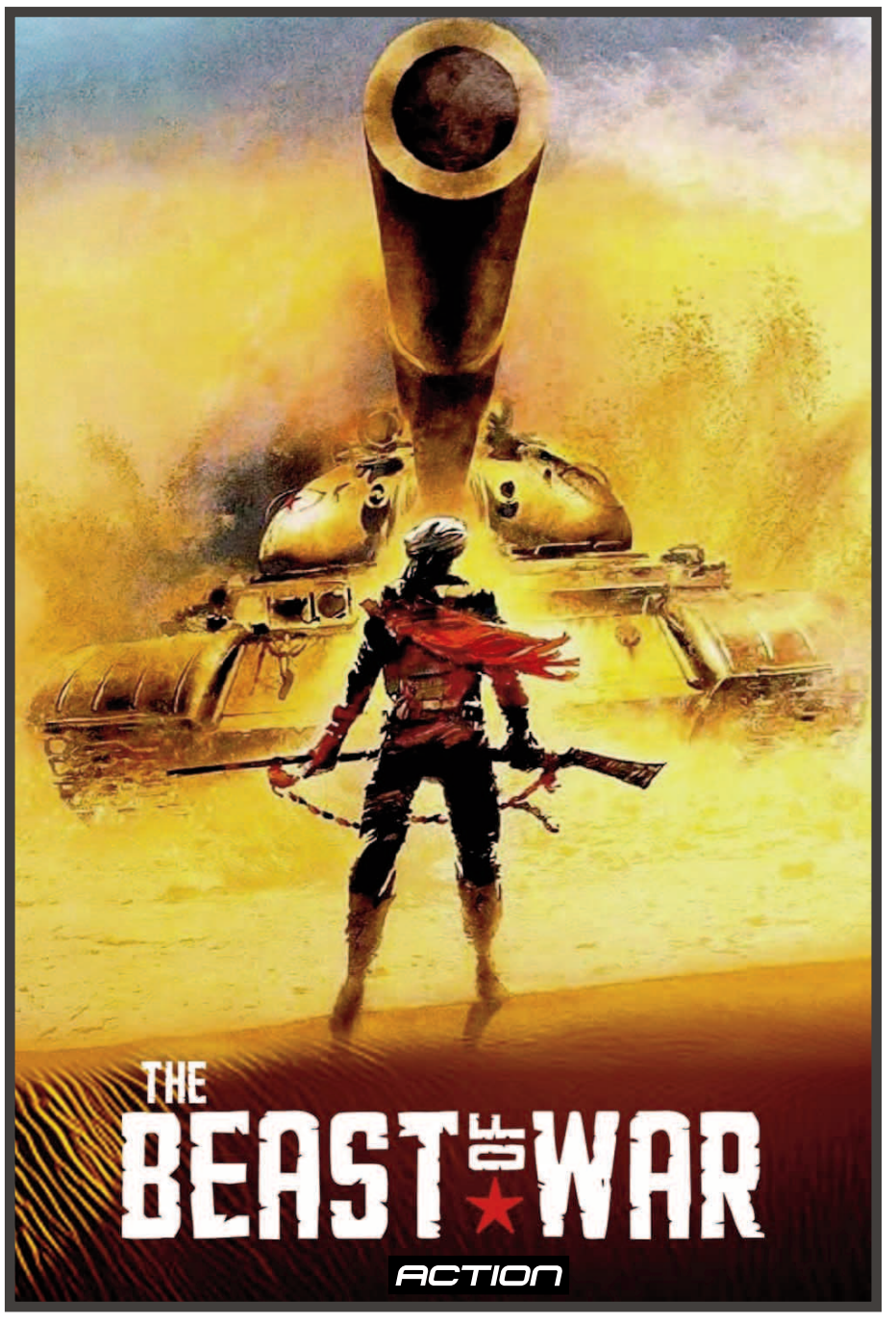










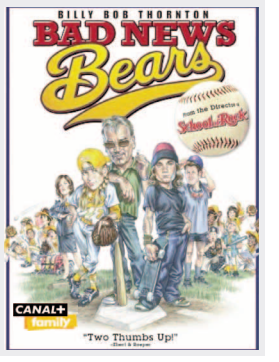


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série policière - France 2026 — TF1
Alter Ego

21h00 Série de suspense - France 2026 — France 2
Meurtres au paradis

21h00 Téléréalité - 2026 — M6
Mariés au premier regard

21h00 Série de suspense République tchèque — CANAL+
L'affaire Moloch

21h25 Film de science-fiction — W9
Etats-Unis - 2014
Divergente

20h55 Thriller — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Allemagne 1999
Fight Club

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Cinéma Etats-Unis - 2002 — CINE+ PREMIER
Le seigneur des anneaux : les deux tours

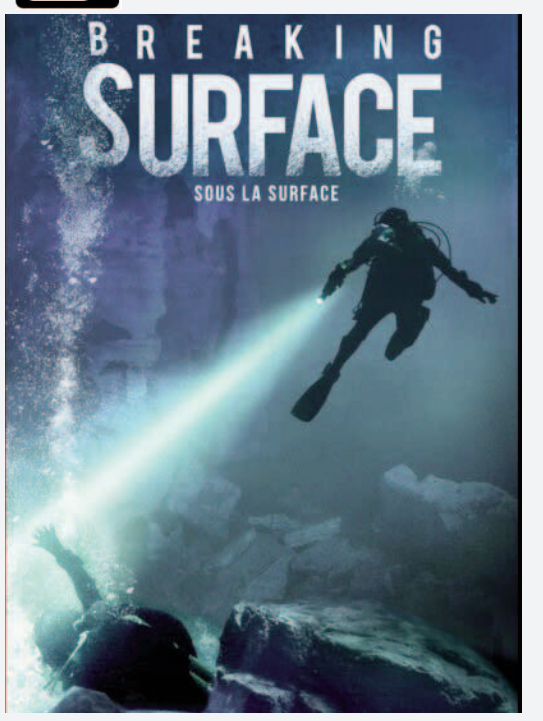
21h00 Histoire de champions rugby — CANAL+ SPORT
Rugby

21h00 Thriller - 2025 — CINE+ CINEMA
Coka Chicas

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 2005
Bad News Bears

21h15 Film fantastique — TMC
Etats-Unis - 2018
Aquaman

21h00 la chaine ACTION



Film d'aventures (Suède - Norvège - 2020)

Breaking Surface

Quelques jours après Noël, Tuva, plongeuse professionnelle, organise une séance de plongée sous-marine avec sa demi-soeur Ida, le long des côtes norvégiennes. Les deux jeunes femmes, qui plongent ensemble depuis l'enfance, ont bien préparé cette sortie sous-marine, dans un décor superbe. Seulement, au cours de leur première plongée, un petit éboulement provoque un drame : un rocher se détache d'une falaise et tombe sur Tuva, qui se retrouve coincée dans les profondeurs, avec une réserve d'oxygène limitée.

22h10

Film de guerre (Etats-Unis - 1988)

La bête de guerre

En 1981, un détachement soviétique investit un village afghan soupçonné d'abriter des résistants. Après avoir été sommé de parler, un homme est écrasé par un char sous les yeux de sa fille. Les villageois jurent alors de venger leurs morts et se lancent à la poursuite du char. A bord de l'engin, la tension monte entre le commandant Daskal, une véritable brute, et le pilote Koverchenko, en proie au doute.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:06	12:28	16:11	19:08	20:38
CONSTANTINE	04:13	12:32	16:15	19:12	20:41
ALGER	04:28	12:47	16:29	19:26	20:55
OUARGLA	04:30	12:38	16:16	19:11	20:35
CHLEF	04:34	12:54	16:36	19:33	21:02
MOSTAGANEM	04:34	12:54	16:36	19:33	21:02
ORAN	04:44	13:01	16:43	19:40	21:09

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8471 – LUNDI 20 AVRIL 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	11°
Oran	22°	12°
Constantine	26°	9°
Ouargla	31°	17°

ENVOYÉ DIPLOMATIQUE AU «SOMALILAND»

L'Algérie et 11 pays dénoncent une violation

Les ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, de l'Égypte, de la Somalie, du Soudan, de la Libye, du Bangladesh, de l'Arabie saoudite, de la Palestine, de la Turquie, de l'Indonésie, du Pakistan et du Koweït ont condamné, dans les termes les plus fermes, l'annonce par l'entité sioniste de la nomination d'un envoyé diplomatique auprès de la soi-disant «Somaliland».



Violation de la souveraineté de la Somalie.

Dans un communiqué conjoint rendu public samedi, les chefs de diplomatie de ces pays ont qualifié cette décision de «violation flagrante de la souveraineté de la République fédérale de Somalie ainsi que de l'unité et de l'intégrité de son territoire».
Les ministres ont exprimé leur rejet total de toutes les mesures unilatérales portant atteinte à l'unité des États ou à leur souveraineté, réaffirmant leur soutien constant à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Somalie, ainsi qu'aux institutions légitimes de l'État somalien, en tant que seule partie représentant la volonté du peuple somalien.
Le communiqué souligne également que de telles démarches constituent une violation manifeste des principes du droit international, de la Charte des Nations unies et de l'Acte constitutif de l'Union africaine. Les signataires estiment qu'elles représentent un précédent dangereux susceptible de compromettre la stabilité de la région de la Corne de l'Afrique et d'avoir des répercussions négatives sur la paix et la sécurité régionales dans leur ensemble.
Cette prise de position collective traduit une volonté commune de défense des principes de souveraineté des États et du respect du droit international, dans un contexte régional marqué par de fortes tensions et des enjeux géopolitiques sensibles.
De son côté, la Commission de l'Union africaine a condamné fermement le projet de nomination d'un ambassadeur par l'entité sioniste auprès de la région du «Somaliland». Dans un communiqué rendu public hier, l'instance continentale a exprimé sa profonde préoccupation face à cette annonce, réaffirmant son soutien total à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Somalie.
La Commission a rappelé son attachement «indéfectible» au respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Somalie, conformément à l'Acte constitutif de l'Union africaine et au droit international, précisant que l'Union africaine ne reconnaît pas le «Somaliland» en tant qu'État indépendant. S'appuyant sur les conclusions de la 1324e réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, tenue le 6 janvier 2026, la Commission a rappelé que «toute reconnaissance unilatérale du Somaliland est nulle et non avenue», avertissant que de telles initiatives risquent de fragiliser davantage la stabilité de la région.
Enfin, l'Union africaine a réaffirmé sa détermination à poursuivre son engagement en faveur de la paix, de la gouvernance et de la cohésion nationale en Somalie.

Aymen D.

HADJ 2026

La Protection civile en mode préparation

LA DIRECTION générale de la Protection civile a annoncé l'organisation d'une journée d'étude et de formation dans le cadre des préparatifs de la saison du Hadj 2026/1447 H, en vue d'assurer un encadrement optimal des pèlerins algériens et de garantir les meilleures conditions pour l'accomplissement des rites dans les sanctuaires dédiés. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile.
Le rendez-vous est prévu pour le dimanche 19 avril 2026 au niveau de l'Unité nationale d'entraînement et d'intervention à Dar El-Beida (Alger). Il se tiendra sous la supervision du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, du directeur général de l'Office national du hadj et de la omra, Tahar Braik, ainsi que d'un représentant du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.
Selon la même source, cette journée est principalement destinée aux agents de la Protection civile désignés au sein du détachement chargé de la mission du hadj, ainsi qu'aux cadres de la Mission nationale du hadj. Celle-ci constitue l'organe officiel représentant le pays auprès des autorités saoudiennes pour l'organisation du pèlerinage. Les participants sont issus des différents secteurs concernés et sont chargés de l'encadrement, en sus de l'accompagnement des pèlerins algériens.
La Protection civile a précisé que cette initiative s'insère dans une approche anticipative tendant à élever le niveau de préparation opérationnelle et à consolider la coordination intersectorielle, afin de garantir «une prise en charge optimale des pèlerins durant les différentes étapes de l'accomplissement des rites».
Le programme de cette journée comprendra la présentation et l'évaluation des expériences précédentes en matière de préparation, d'organisation et de formation. Il est également prévu de «tirer les enseignements nécessaires de ces expériences en vue d'introduire des améliorations qualitatives et d'insuffler une nouvelle dynamique aux mécanismes de travail pour la saison du hadj 2026», a-t-on ajouté dans le communiqué.
Des ateliers de formation appliquée spécialisés seront aussi organisés au profit des agents de la Protection civile et des membres de la Mission nationale. Ces sessions porteront sur les différentes missions et responsabilités qui leur sont confiées dans le cadre de la mission du hadj.
Selon le communiqué, un accent particulier sera mis sur les mesures organisationnelles et opérationnelles adoptées au niveau des sites religieux en Arabie saoudite, notamment dans les centres de La Mecque, Médine et Djeddah, avec pour objectif d'unifier les méthodes de travail et de les adapter aux spécificités de chaque site.
Toujours selon la même source, l'organisation de cette journée vise à mettre en avant la volonté de la Direction générale de la Protection civile de poursuivre le développement de ses capacités humaines et opérationnelles, de consolider la culture du professionnalisme et de la discipline, et de se hisser au niveau des défis liés à la saison du hadj. D'ailleurs, cette démarche «illustre l'engagement de l'Etat algérien à assurer un accompagnement sûr et intégré à ses pèlerins, dans le respect des nobles valeurs humaines», a conclu le communiqué.

Khalil Aouir

CHEMS EDDINE CHITOUR N'EST PLUS

Un parcours au service de la science et de l'énergie

LE CONSEIL de la nation a annoncé, hier, la disparition de l'ancien membre du gouvernement et sénateur du tiers présidentiel, Chems Eddine Chitour, né en 1944. Il était âgé de 81 ans. Né en 1944, le défunt avait exercé des responsabilités gouvernementales sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune.
Il avait été nommé ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en janvier 2020, avant de diriger le portefeuille de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables de juin 2020 à juillet 2021. Il avait ainsi occupé des fonctions clés dans deux secteurs stratégiques.
Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt.
Dans son message, le chef de l'État a déclaré : «C'est avec une profonde émotion que j'ai appris le décès du professeur Chems Eddine Chitour, dont la disparition prive l'Algérie de l'un de ses éminents universitaires. Il a mené un parcours scientifique remarquable, marqué par des contributions et des recherches académiques devenues des références pour les étudiants et les spécialistes dans les universités et les centres de recherche.» Le président Tebboune a également rappelé que le défunt avait occupé plusieurs hautes fonctions, notamment celles de ministre de l'Enseignement supérieur, ainsi que de ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, avant d'être nommé membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel.
«Le défunt a fait preuve de compétences scientifiques avérées, d'un haut niveau d'expertise et d'un engagement national constant, témoignant de son statut académique distingué et de sa fidélité à l'Algérie», a-t-il ajouté.

S. N.

TIZI OUZOU

Arrestation de deux narcotrafiquants

LES ÉLÉMENTS des services de la brigade d'intervention et de recherche (BRI), relevant de la sûreté de wilaya, ont réussi au cours de la semaine passée à arrêter, à Tizi Ouzou, deux narcotrafiquants âgés de 34 ans, et à procéder à la saisie de 3 703 capsules psychotropes, ainsi qu'une somme d'argent provenant de ces activités illégales.
Le communiqué de la sûreté de wilaya, qui ne précise pas le montant exact de la somme d'argent saisie sur les deux mis en cause, indique toutefois que ces derniers ont été présentés devant le parquet de Tizi Ouzou pour les faits qui leur sont reprochés.

Saïd Tissegouine